



université
de TOURS



GUIDE D'ACCUEIL
DE L'ÉTUDIANT D'ÉCHANGE

UT
université
de TOURS

INTRODUCTION

CALENDRIER UNIVERSITAIRE ET AUTRES DATES	4
BIENVENUE A TOURS !	6

PRÉPARER SON ARRIVÉE

VOS DÉMARCHES CONSULAIRES	8
Le Visa Long Séjour (ou VLS)	8
Procédure Campus France	8
L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)	9
CHECKLIST DES DOCUMENTS À APPORTER	10
VOTRE ARRIVÉE À TOURS	11
Depuis Paris	11
De l'aéroport de Tours à la Gare de Tours	13
De la gare de Tours aux résidences universitaires	13
QUE FAIRE ENSUITE ?	16
VOS CONTACTS à la Direction des Relations Internationales	17

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ de Tours

LES FONDAMENTAUX	18
Le déroulement des cours	18
Les types d'évaluation	19
Les lieux d'enseignement	19
Le choix des cours	20
Les référents administratifs	21
L'approfondissement de vos connaissances du Français	22
VOTRE VIE ÉTUDIANTE À TOURS	23
La semaine d'orientation des nouveaux étudiants	23
La réunion d'information de rentrée	23
L'emploi du temps	23
La carte Atout'Centre	24
Comment faire des rencontres ?	25
Les bibliothèques	26
Où trouver les livres dont vous avez besoin ?	28
Les autres services utiles pour vos cours	29
Le Sport et la culture	30

VIVRE À TOURS

VOTRE LOGEMENT	33
Les lieux d'hébergement	33
Quelques conseils indispensables	36
L'aide au logement (CAF)	37
VOS ASSURANCES	38
L'assurance santé	38
Assurance complémentaire santé	38
Responsabilité civile	39
L'assurance Logement	39
VOTRE ARGENT	40
VOTRE COMPTE BANCAIRE	41
VOTRE SANTÉ / LE HANDICAP	42
Le médecin	42
Pharmacies	42
Etudiants handicapés	43
Numéros et adresses utiles	44
VOTRE VIE QUOTIDIENNE	46
La nourriture	46
Les magasins spécialisés	47
Les moyens de communication	48
Les moyens de transport	49
LE COÛT DE LA VIE	51
TRAVAILLER EN FRANCE	52

PRÉPARER SON DÉPART 53**APPLIS UTILES** 55**Avertissement**

> Ce livret vient en complément des autres documents distribués : calendrier étudiant, carte des sites universitaires, guide pratique de la ville de Tours, information mutuelles...

Pensez à consulter les panneaux d'affichage, l'ENT (Environnement Numérique de Travail...

> La Direction des Relations Internationales vous adresse fréquemment des mails. Pensez à les consulter et à répondre rapidement.





CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019/2020

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
1	D	M	V	D	M
2	L	M	S	L	J
3	M	J	D	M	V
4	M	V	L	M	S
5	J	S	M	7 J	D
6	V	D	M	V	L
7	S	L	J	S	M
8	D	M	V	D	M
9	L	M	S	L	J
10	M	J	D	M	V
11	M	V	L	M	S
12	J	S	M	J	D
13	V	D	M	V	L
14	S	L	J	S	M
15	D	M	V	D	M
16	L	M	S	L	J
17	M	J	D	M	V
18	M	V	L	M	S
19	J	S	M	J	D
20	V	D	M	V	L
21	S	L	J	S	M
22	D	M	V	D	M
23	L	M	S	L	J
24	M	J	D	M	V
25	M	V	L	M	S
26	J	S	M	J	D
27	V	D	M	V	L
28	S	L	J	S	M
29	D	M	V	D	M
30	L	M	S	L	J
31	J	J	S	M	V

	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	S	D	M	V	L
2	D	L	J	S	M
3	L	M	V	D	M
4	M	M	S	L	J
5	M	J	D	M	V
6	J	V	L	M	S
7	V	S	M	J	D
8	S	D	M	V	L
9	D	L	J	S	M
10	L	M	V	D	M
11	M	M	S	L	J
12	M	J	D	M	V
13	J	V	L	M	S
14	V	S	M	J	D
15	S	D	M	V	L
16	D	L	J	S	M
17	L	M	V	D	M
18	M	M	S	L	J
19	M	J	D	M	V
20	J	V	L	M	S
21	V	S	M	J	D
22	S	D	M	V	L
23	D	L	J	S	M
24	M	M	V	D	M
25	M	M	S	L	J
26	J	J	D	M	V
27	J	V	L	M	S
28	V	S	M	J	D
29	S	D	M	V	L
30	L	L	J	S	M
31	M	M	D	D	M

Jours fériés
Congés
Examens
Examens de rattrapage

LÉGENDE :

* DESS :Droit, Economie et Sciences Sociales

**CUEFEE : Centre Universitaire d'Enseignement du Français aux Étudiants Étrangers

SEMAINE D'ORIENTATION - DU 2 AU 6 SEPTEMBRE 2019

ET AUTRES DATES IMPORTANTES !

AOÛT

SEPTEMBRE

- 28** Début des inscriptions administratives à la Direction des Relations Internationales, sur rendez-vous uniquement !
- 4** Bac(k) to Fac > 15h à 19h : Village Associatif sur le Campus des Tanneurs > 20h à 00h : Soirée festive avec concerts et DJ set à la Guinguette, sur les bords de Loire"
- 5** Fac à Vélo > 16h-21h
- 12** Réunion d'information S1 obligatoire Présentation des services de l'université et du programme culturel du 1er semestre
- 17** > 18h-21h Soirée «Parrainage/ Find a French buddy!» par la Direction des Relations Internationales et ESN Tours : Trouver un(e) parrain/marraine français(e)! (événement réservé aux étudiants internationaux d'échange, invitation envoyée par email)

24 > dès 18h "Nuit des Etudiants du Monde" : Réception en l'honneur des nouveaux étudiants de l'Université de Tours à la Mairie, suivi de'une soirée festive à La Guinguette, sur les bords de Loire

DATES IMPORTANTES - CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT DU FRANCAIS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

SEMESTRE 1	
Jeudi 05/09	Test de niveau CUEFEE (9h-11h)
Vendredi 06/09	Réunion d'information CUEFEE (16h-18h)
Mercredi 11/09	Test de niveau CUEFEE (9h-11h)
Vendredi 13/09	Réunion d'information CUEFEE (16h-18h)
SEMESTRE 2	
Jeudi 09/01	Test de niveau CUEFEE (9h-11h)
Vendredi 10/01	Réunion d'information CUEFEE (16h-18h)
Mercredi 15/01	Test de niveau CUEFEE (9h-11h)
Vendredi 17/01	Réunion d'information CUEFEE (16h-18h)

À PROPOS DE TOURS

POPULATION: 135.000 habitants
dont 30.000 étudiants

GENTILÉ: Tourangeaux et
Tourangelles

CLIMAT: Tempéré Océanique
(température la plus basse en
hiver -10°C, la plus élevée en
été +30°C)

BIENVENUE À TOURS !

Chère étudiant.e,

Nous sommes heureux de vous recevoir à l'Université de Tours (UT) pour un échange universitaire !
Vous avez choisi Tours pour suivre vos études et vous avez fait le bon choix!

La ville de Tours située à une heure de Paris en TGV, est au cœur de la région Centre, dans le département de l'Indre et-Loire. Elle se trouve au confluent de la Loire et du Cher et s'étend du nord de la Loire (Tours Nord, Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde) au sud du Cher (quartiers des Deux Lions, des Fontaines, du Parc de Grandmont)

Sur une ligne imaginaire, elle se trouve au milieu de la carte de France, à la limite entre Nord et Sud et bénéficie grâce à cela d'un climat assez clément. Il y fait bon en été (le temps est chaud et assez sec) et pas trop froid en hiver (quelques rares journées de neige), le printemps y est doux et l'automne agréable.

Tours est réputée pour être l'une des villes françaises où l'on parle le Français le plus pur et sans accent. Elle est aussi la ville principale d'une région réputée pour son patrimoine culturel, historique et gastronomique. De grands auteurs de la littérature française, des rois et d'importants personnages y ont séjourné, et chacun a décrit cette région ou y a laissé son empreinte.

Les châteaux de la Loire, les vignes, la gastronomie, Balzac, Ronsard, Rabelais, Léonard de Vinci, Saint Martin et bien d'autres seront bientôt pour vous des noms associés à des souvenirs de bons moments passés parmi nous !

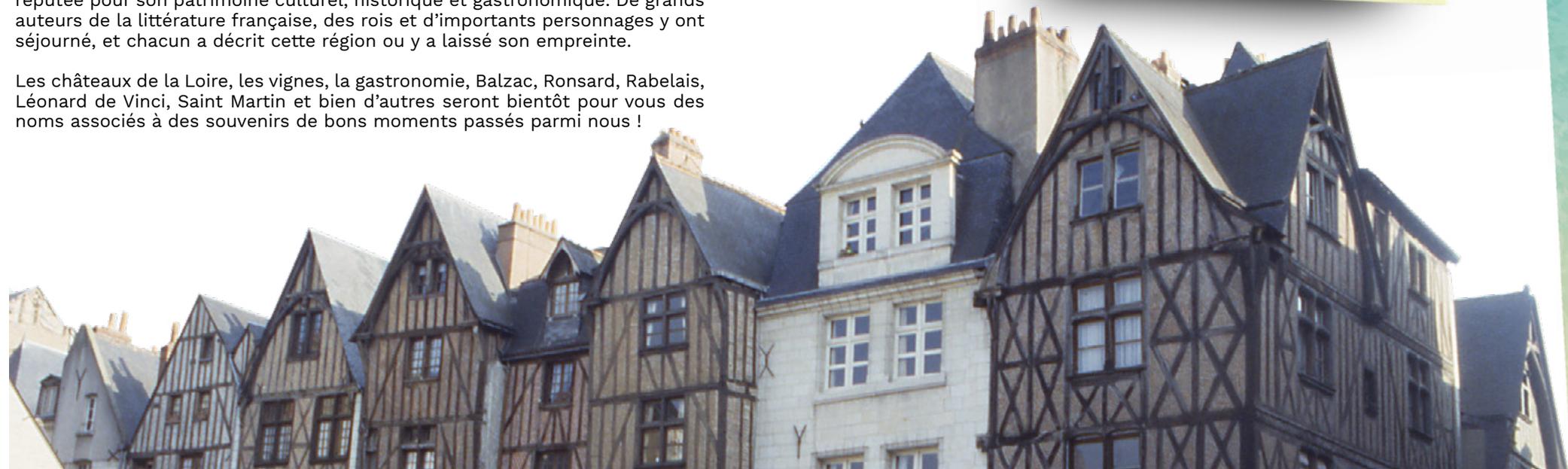
Nous avons rassemblé dans ce guide toutes les informations utiles et pratiques afin que vous puissiez préparer au mieux votre séjour à l'UT et que, une fois sur place, vous puissiez tirer tous les bénéfices de l'échange, tant au niveau académique qu'au niveau personnel.

Nous espérons que vous passerez un excellent séjour à Tours et sommes là pour vous aider avant, pendant, et même après votre séjour !
A très bientôt,

Le Service des Relations Internationales
60 rue du Plat d'Etain, bâtiment A, rez-de-chaussée à droite !

PRÉPAREZ VOTRE RENCONTRE AVEC LES FRANÇAIS !

Consultez les différentes vidéos compilées sur le site de Campus France qui décortiquent les habitudes des français ainsi que les clichés les concernant :
www.campusfrance.org/fr/habitudes-francaises-traditions-cliches





VOS DÉMARCHES CONSULAIRES

LIENS UTILES :

Pour s'informer sur le système d'études en France, la réglementation, les visas, etc. :

www.campusfrance.org/fr/

Avez-vous besoin d'un visa ? Si oui, comment s'en procurer un ?

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/etudiants>

LE VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR MENTION « ÉTUDIANT » (VLS-TS « ÉTUDIANT »)

Vous aurez besoin de faire une demande de visa si vous venez étudier à l'UT et que vous n'êtes pas de nationalité européenne ou que vous ne venez pas d'un pays faisant partie de l'Espace Economique Européen.

Cette demande devra être effectuée avant votre période de mobilité au Consulat de France de votre pays de résidence.

Vous devrez demander un visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) qui vous permettra de séjourner en France de 4 mois à un an afin d'y suivre des études et également de :

- voyager librement dans tous les pays de l'espace Schengen.
- travailler 964 heures par an, soit 20 heures par semaine, pour compléter vos ressources.
- bénéficier de VISALE, la caution locative étudiante gratuite,
- recevoir une allocation logement de la CAF,
- prolonger votre séjour au-delà de la durée de validité du titre de séjour délivré.

PROCÉDURE CAMPUS FRANCE

Pour les étudiants d'échange non ressortissants de l'Union Européenne et dont le pays fait partie de la liste ci-dessous, merci de suivre la procédure sur le portail «Etudes en France». Le dossier que vous allez créer permettra de préparer votre demande de visa pour études.

Pays concernés par cette procédure:

Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, République du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.



LA PROCÉDURE DE L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII)

Vous devez déposer votre dossier de demande de visa auprès du consulat de France dans votre pays d'origine. Vous devez joindre à ce dossier le formulaire de « demande d'attestation OFII ».

Le consulat vous remettra votre visa et le formulaire de « demande d'attestation OFII » revêtu du cachet du consulat.

Dans les 3 mois suivant votre arrivée en France, vous devez valider votre visa à l'adresse suivante : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Cette démarche simple vous garantit un séjour régulier en France.

Vous aurez besoin :

- D'une adresse mail valide,
- Des informations figurant sur votre visa,
- De communiquer votre date d'entrée en France,
- De votre adresse de résidence en France,
- De votre carte de paiement pour payer en ligne la taxe de délivrance d'un titre de séjour (coût = 60€)

Si vous n'effectuez pas la démarche dans les 3 mois, vous ne serez plus en séjour régulier sur le territoire français et, en conséquence, vous ne pourrez pas franchir à nouveau la frontière de l'espace Schengen.

Vous trouverez plus d'informations sur la démarche sur le lien suivant :

www.campusfrance.org/fr/comment-valider-votre-visa-long-sejour-a-votre-arrivee-en-france



CHECKLIST DES DOCUMENTS À APPORTER

SEULEMENT POUR LES ÉTUDIANTS NON-EUROPÉENS :

- Passeport valide + Visa
- Certificat d'assurance santé

SEULEMENT POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS :

- Pièce d'identité valide
- Carte européenne d'assurance maladie

POUR LES ÉTUDIANTS EUROPÉENS ET LES ÉTUDIANTS NON-EUROPÉENS :

- Extrait de naissance traduit en Français par un traducteur assermenté (liste des traducteurs disponible auprès de votre ambassade de France dans votre pays)
- Justificatif d'inscription dans votre université d'origine pour l'année universitaire en cours (celle où vous serez à Tours)
- Carnet de santé (ou copie de la page de vaccination)
- Votre permis de conduire si vous en avez un (optionnel) et le titre de propriété de votre voiture si vous venez avec
- Un certificat médical traduit en français si vous souhaitez faire du sport
- Quelques photos d'identité
- Attestation parentale de ressources de l'année 2018 et 2019 si vous êtes rattaché au foyer fiscal de vos parents / Attestation de vos ressources de l'année 2018 et de l'année 2019 si vous déclarez vous-même des impôts



Conseil !

Pensez à imprimer les papiers nécessaires ainsi qu'à les scanner et à les stocker en ligne ou sur votre smartphone en cas de perte !



VOTRE ARRIVÉE À TOURS

Trouver votre chemin

Vous arriverez sûrement en France par divers moyens de transport : voiture, train, avion, autocar... Voici comment rejoindre Tours...

... DEPUIS PARIS

{ PETIT BUDGET }

En bus

Des compagnies de bus low-cost relient les aéroports et Paris à la gare routière de Tours, située dans le centre-ville de Tours. Vous pouvez aller voir sur les sites de « Flixbus » (www.flixbus.fr) et « OUI bus » (www.ouibus.com) . Le trajet dure environ 5h et coûte moins de 20€.

A Tours, tous les départs et arrivées de ces bus se font au 168 rue Edouard Vaillant, à 5 minutes à pieds de la gare de Tours.

En covoiturage

Le site blablacar (www.blablacar.fr) est un site populaire de covoiturage en France. Vous pouvez trouver un covoiturage depuis l'aéroport ou depuis Paris pour un coût d'environ 20€.

{ BUDGET MOYEN }

En train

Le nom du réseau ferroviaire français est la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF). Vous pouvez consulter sur le site de la SNCF les horaires et réserver en ligne votre billet : <https://www.oui.sncf/billet-train> Vous pouvez aussi télécharger l'appli mobile OUI.SNCF afin de consulter les horaires ou d'acheter directement votre e-billet sans avoir à l'imprimer.

Nous vous conseillons d'acheter la carte jeune (pour les 12/27 ans) afin de bénéficier de tarifs avantageux tout au long de votre séjour. La carte jeune coûte 50€ (attention, elle ne remplace pas le billet de train qu'il vous faudra acheter) et est rapidement rentabilisée si vous prenez le train pendant votre semestre ou votre année d'études à Tours.

Il y a deux gares qui desservent Tours :

- la gare de Saint-Pierre-des-Corps qui jouxte la ville de Tours et par laquelle transitent la plupart des TGV (train à grande vitesse)
- la gare de Tours située en plein centre de Tours qui est un terminus

Des navettes (trains) relient les deux gares environ toutes les 10 minutes. Le numéro de la voie est indiqué sur les panneaux d'affichage directement sur le quai quand vous sortez du train à Saint-Pierre-des-Corps. C'est une petite gare, vous aurez le temps de prendre la navette.



> Depuis l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle

La gare TGV se trouve à l'intérieur de l'aéroport dans le terminal 2. Il y a des trains directs pour Saint-Pierre-des-Corps uniquement. Vous pouvez cependant faire une réservation pour Tours centre auquel cas vous devrez prendre la navette (sortir du train à Saint-Pierre-des-Corps et prendre un train navette pour Tours centre). Le tarif avec la carte jeune varie entre 30 et 70€. Le trajet dure environ deux heures.

Autre possibilité s'il n'y a pas de train qui vous convient, vous pouvez aller depuis la gare TGV de Roissy à la gare de Paris Montparnasse ou d'Austerlitz en RER + métro et prendre un train jusqu'à Tours.

> Depuis l'aéroport d'Orly

Vous pouvez prendre le bus 91.10 (2€ le ticket) soit à Orly 1-2 sortie 22 arrêt 8, soit à Orly 4 sortie 47, arrêt 3. Il circule toutes les 30 à 60 minutes et vous amène jusqu'à la gare de Massy-TGV.

A Massy-TGV, il y a des trains directs pour Saint-Pierre-des-Corps/Tours avec des prix qui varient entre 30 et 70€.

> Depuis l'aéroport de Beauvais

Un service de navettes de l'aéroport est disponible. Le trajet dure environ 1h15 et vous amène jusqu'à la Porte Maillot à Paris (coût du trajet : 15,90€ en ligne ou 17€ sur place). Ensuite, vous pourrez rejoindre la gare Montparnasse ou la gare Austerlitz en métro. Vous pouvez élaborer votre itinéraire dans Paris sur le site de la ratp (transports parisiens) : www.ratp.fr

Autre solution, vous pouvez prendre un bus ou un taxi de l'aéroport jusqu'à la gare de Beauvais puis un train jusqu'à Tours. Il y aura une correspondance à Paris (c'est-à-dire un changement de train et de gare).

> Depuis la gare de Paris-Montparnasse

Vous pouvez prendre le train de Paris-Montparnasse jusqu'à Tours : les tarifs varient entre 15 et 60 € avec la carte jeune. Le trajet dure environ une heure.

> Depuis la gare de Paris-Austerlitz

Vous pouvez prendre le train de Paris-Austerlitz jusqu'à Tours : les tarifs varient entre 20 et 100€ avec la carte jeune. Le trajet dure environ une heure.

 { BUDGET PLUS ÉLEVÉ }

Navettes

De nombreuses sociétés proposent des services de navette entre les différents aéroports et Tours (Pickmecab, Transpers etc...). Compter plus de 150€ par personne pour un trajet.

...DE L'AÉROPORT DE TOURS À LA GARE DE TOURS (CENTRE-VILLE)

- > En transport en commun : marcher jusqu'à l'arrêt « Terminus Vaucanson » (une quinzaine de minutes) et prendre le tram jusqu'à « Gare Vinci »
- > En taxi : La tête de station est située à la sortie de l'aérogare. En règle générale, les taxis sont en attente à l'arrivée de chaque vol régulier. Tarif indicatif pour le centre-ville de 15 euros à 30 euros.

... DE LA GARE DE TOURS AUX RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Une fois arrivé(e) à la gare, vous pouvez marcher, prendre un taxi (ils stationnent devant la sortie de la gare) ou prendre le bus www.filbleu.fr. Un ticket coûte 1,60€ (vendu uniquement par le conducteur +0.10€ pour la carte ré-utilisable) pour une heure d'utilisation, quelle que soit la ou les lignes de bus et de tramway que vous empruntez.

- Si vous arrivez avant 16h, vous devez prendre vos clés au secrétariat de votre résidence (ou de celle qui s'en charge, voir détails ci-dessous) .

- Si vous arrivez après 16h, vous devez vous rendre directement à l'hôtel afin de passer la nuit (voir rubrique « Logement - hébergement temporaire p.35 »). Vous ne pourrez, en effet, pas récupérer vos clés de résidence après la fermeture des bureaux fixée à 16h.

Notez bien également que les accueils ne se font pas le week-end dans les résidences universitaires.

 **LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES**

(consultez également la rubrique «Votre logement» p.33)

Vous trouverez l'adresse de votre résidence universitaire sur le site du CROUS : www.crous-orleans-tours.fr/logements/carte-des-logements/

 Attention! les clés à votre arrivée ne sont pas toujours à récupérer dans votre résidence. Nous vous indiquons ci-dessous pour chaque résidence, en rouge, l'endroit où vous devrez récupérer vos clés. Vous trouverez les horaires en temps réel des bus et trams sur filbleu.

Croix Montoire : 8, place Choiseul

(A sur la carte suivante) : clés à récupérer à la résidence St Symphorien

Voir plus bas comment arriver jusqu'à St Symphorien

Pour vous rendre à la résidence Croix Montoire depuis la gare :

Tram A direction : Vaucanson et arrêt Place Choiseul



Grandmont : Parc de Grandmont

(B sur la carte suivante) : clés à récupérer dans le bâtiment A

Aller place Jean Jaurès et prenez le bus TEMPO 2 direction CHU Trousseau (Chambray-les-Tours), descendre à l'arrêt « Bonamy » puis rejoindre à pied la résidence.

Hélène Boucher : 9 rue Hélène Boucher

(C sur la carte suivante) : clés à récupérer à la résidence Rabelais

Voir plus bas comment arriver jusqu'à Rabelais. Le secrétariat de la résidence Rabelais est joignable par téléphone au 02.47.60.17.60.

Une fois que vous êtes arrivé à Rabelais et que vous avez vos clés, continuez à descendre la rue du Plat d'Étain puis prenez à gauche sur Rue Walvein, puis rue de Beaumont et enfin prenez à gauche rue Hélène Boucher: vous y êtes! La résidence Hélène Boucher est seulement à 10 minutes à pied de la résidence Rabelais

Sanitas : Boulevard de Lattre de Tassigny

(D sur la carte suivante): clés à récupérer à la résidence Rabelais

Voir plus bas comment arriver jusqu'à Rabelais

Une fois que vous avez récupéré vos clés, allez prendre le bus 5 à l'arrêt Rabelais (direction St Pierre Gare), puis descendez à l'arrêt Gare Vinci. Rejoignez à pied l'arrêt Gare De Tours (juste à côté de la gare) pour prendre le tramway (direction Lycée J. Monnet) puis descendez à l'arrêt Sanitas. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder à la résidence.

St Symphorien : 25 rue du Pont Volant

(E sur la carte suivante)

Sortir de la gare et prendre le bus 2 (direction Les Douets) à l'arrêt Gare Vinci (devant la gare). Ensuite, descendre à l'arrêt IUT, traverser le boulevard et descendre la rue du Pont Volant jusqu'à la résidence.

Christophe Colomb : 21 rue Christophe Colomb

(F sur la carte suivante) : clés à récupérer à la résidence Rabelais

Voir plus bas comment arriver jusqu'à Rabelais. Le secrétariat de la résidence Rabelais est joignable par téléphone au 02.47.60.17.60.

Une fois que vous avez vos clés, revenez prendre le bus 5 à l'arrêt Rabelais (direction Parc Grandmont) puis descendez à l'arrêt Général Renault. Tournez sur votre droite rue du Général Renault pour prendre le bus 4 à l'arrêt Général Renault (direction Vénien), puis descendez à l'arrêt Vénien. Remontez la rue Christophe Colomb jusqu'au n°21.

Europa : 5, 7, 9, 11 allée Thierry d'Argenlieu

(G sur la carte suivante): clés à récupérer à la résidence Rabelais

Voir plus bas comment arriver jusqu'à Rabelais. Le secrétariat de la résidence Rabelais est joignable par téléphone au 02.47.60.17.60.

Une fois que vous avez vos clés, revenez prendre le bus 5 à l'arrêt Rabelais (direction St Pierre Gare), puis descendez à l'arrêt Gare Vinci. Rejoignez à pied l'arrêt Gare De Tours (juste à côté de la gare) pour prendre le tramway (direction Lycée J. Monnet) puis descendez à l'arrêt Sanitas. Prendre la rue du Hallebardier pour accéder à la résidence.

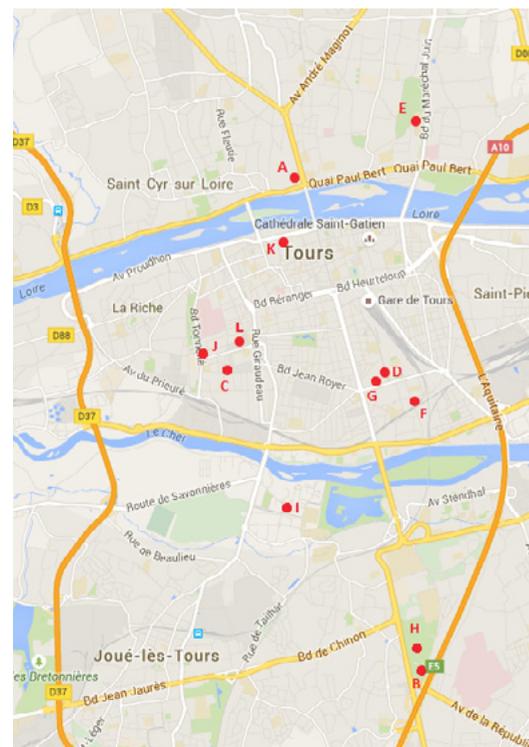
La résidence se trouve derrière le bâtiment du Sanitas, il vous suffit donc de demander au secrétariat pour trouver votre chemin à pied. (téléphone secrétariat 02 47 60 17 60)

Les Garennes : Rue Gaspard Coriolis

(H sur la carte suivante) : clés à récupérer à la résidence Grandmont, bâtiment A

Voir plus haut comment arriver jusqu'à Grandmont

Dirigez-vous vers le bâtiment A pour prendre vos clés. (téléphone du secrétariat : 02 47 25 13 43)



Technopôle : 7, Allée Guy Charff

(I sur la carte)

Prendre le tramway (direction Lycée Jean Monnet) à l'arrêt Gare de Tours (juste à côté de la gare) et descendre à l'arrêt Fac 2 Lions .

La résidence se trouve en face de la faculté de droit. (téléphone du secrétariat : 02 47 25 46 03)

Tonnellé : 47 boulevard Tonnellé

(J sur la carte) : clés à récupérer à la résidence Rabelais

Voir plus bas comment arriver jusqu'à Rabelais. Le secrétariat de la résidence Rabelais est joignable par téléphone au 02.47.60.17.60.

Une fois que vous avez vos clés, continuez à descendre la rue du Plat d'Étain pendant 7 minutes, la résidence Tonnellé se trouve au bout de la rue du Plat d'Étain.

Les Tanneurs : 5, rue Bretonneau (K sur la carte) :

> jusqu'au 30 août, clés à récupérer à la résidence St Symphorien (voir plus haut comment rejoindre la résidence St Symphorien)

> après le 30 août, clés à récupérer directement à la résidence Tanneurs, uniquement sur rendez-vous (symphorien@crous-orleans-tours.fr)

Jusqu'au 30 Août: (téléphone du secrétariat St Symphorien: 02 47 54 22 49)

Une fois que vous avez récupéré vos clés à la résidence St Symphorien, remontez la rue du Pont Volant, traversez le Boulevard du Maréchal Juin pour poursuivre sur la rue du Pont Volant de l'autre côté. Enfin, à la jonction empruntez l'Allée du Colonel Marnet jusqu'à ce que vous arriviez à l'arrêt de bus « Belle Isle ». A « Belle Isle », prenez le bus numéro 12 en direction d'Anatole France. A Anatole France, remontez la rue des Tanneurs et tournez à gauche, rue Bretonneau

Après le 30 Août: Sortir de la gare et prendre le tramway (direction Vaucanson) à l'arrêt Gare de Tours (juste à côté de la gare), descendre à l'arrêt Anatole France. Remontez la rue des Tanneurs pendant 8 minutes et tournez à gauche, rue Bretonneau.

Rabelais : 11 rue du Plat d'Étain (L sur la carte)

Sortir de la gare et prendre le bus 5 (direction Parc Grandmont) à l'arrêt Gare Vinci (devant la gare). Descendre à l'arrêt Rabelais. Prenez à droite rue Plat d'Étain, et marchez quelques minutes. (téléphone du secrétariat Rabelais: 02.47.60.17.60)



QUE FAIRE ENSUITE ?

1. VALIDER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AU SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Avant votre arrivée, nous vous enverrons un lien « doodle » sur lequel il faudra choisir un horaire pour venir nous rencontrer au Service des Relations Internationales de l'UT. Nous sommes situés au 60 rue du plat d'Étain. Entrez puis dirigez-vous vers le bâtiment A. La DRI se trouve au rez-de-chaussée à droite en entrant dans le bâtiment.

Lors de cette rencontre, nous vous remettons un dossier d'inscription administratif à compléter et serons à vos côtés pour vous aider.

Vous devrez apporter deux photocopies de votre pièce d'identité et une photocopie de votre certificat d'assurance maladie afin de finaliser l'inscription administrative.

Pour les étudiants en Lettres et Langues, Arts et Sciences humaines, nous garderons le dossier et l'enverrons à la scolarité concernée. Deux ou trois jours après la rencontre (le temps que votre dossier soit enregistré), nous vous enverrons un e-mail pour que vous puissiez venir récupérer votre carte d'étudiant (voir page 24) et votre certificat de scolarité.

Pour les étudiants des autres disciplines, après la rencontre, vous irez directement dans votre scolarité où le responsable administratif vous remettra votre carte d'étudiant et votre certificat de scolarité en échange de votre dossier d'inscription (coordonnées des référents administratifs page 21).

2. RÉCUPÉRER DES OBJETS UTILES LORS DE LA BROCANTE ESN !

Au début de chaque semestre, l'association Erasmus Student Network Tours (ESN Tours) propose aux nouveaux arrivants de la vaisselle, des petits appareils électroménagers, de la literie, des livres (etc.) laissés par les précédents étudiants d'échange. Tout est GRATUIT.

Vous recevrez plus d'informations à votre arrivée sur cet évènement.

3. INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Il vous faudra contacter votre coordinateur pédagogique afin de le rencontrer rapidement et valider un learning agreement définitif.

Avec son aide, vous complétez également un « contrat pédagogique » à ramener au bureau de scolarité afin de vous inscrire aux cours et aux examens.

VOS CONTACTS

à la Direction des Relations Internationales de l'université

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

60 rue du Plat d'Étain
BP 12050 - 37020 Tours Cedex 1
FRANCE

Tél. : (+33) 02 47 36 67 04

Fax : (+33) 02 47 36 67 06

e-mail : internat@univ-tours.fr

site internet : international.univ-tours.fr

du lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 13h30 - 17h15

Directrice des Relations Internationales : Sylvie Crochet

VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Frédéric Soreau et Marianne Bigot

Accueil et suivi des étudiants étrangers Erasmus et étudiants sur convention -
Parrainage - Logement

02 47 36 67 17 ou incoming.mobility@univ-tours.fr

Aurore Leroy - Programme culturel

02 47 36 66 65 ou aurore.leroy@univ-tours.fr

Accueil

02 47 36 67 04 ou international@univ-tours.fr



LES FONDAMENTAUX À L'UNIVERSITÉ

de Tours

L'université en France, aussi communément appelée la fac (diminutif de « faculté »), fonctionne selon un système qui respecte les normes européennes de l'éducation supérieure. Elle obéit à des directives nationales et offre un cursus uniformisé, avec un système de points à obtenir (les crédits ECTS-European Credit Transfer System) pour chaque diplôme délivré.

Organisation du cycle universitaire :



Système ECTS

Ce système est basé sur un nombre de crédits assigné à chaque cours pour une année universitaire. La charge de travail pour une année universitaire complète exige 60 ECTS, un semestre exige 30 ECTS. Il faut 180 ECTS pour obtenir la licence. Le système ECTS est utilisé par les étudiants européens : par exemple, un étudiant qui a validé deux semestres recevra 60 ECTS. Cela signifie que cet étudiant peut entrer en seconde année de Licence en France puisque ses ECTS prouvent qu'il a validé la première année dans son pays.

LE DÉROULEMENT DES COURS

Les cours magistraux (CM) durent en moyenne deux heures, mais peuvent s'étendre jusqu'à quatre, et sont complétés par des séances de travaux dirigés (TD). Les premiers ont lieu dans des amphithéâtres car ils accueillent un grand nombre d'étudiants, tandis que les seconds sont donnés dans des salles de cours pour une quarantaine d'étudiants maximum. Pendant les CM, le professeur parle en continu devant les étudiants.

Au contraire, les TD sont l'occasion pour les étudiants de poser des questions et de se faire interroger, de participer au débat, de faire des exercices et des présentations orales. La plupart du temps, des exposés sont demandés aux étudiants afin de les évaluer sur leur travail de recherche personnelle, ou de groupe et de présentation à l'oral.

Dans certaines sections, il existe aussi des séances de travaux pratiques (TP) effectuées dans les laboratoires (laboratoires de recherche, laboratoires de langues, laboratoires informatiques) en petits groupes.



Réception des étudiants par les enseignants

Les « heures de bureau » n'existent pas vraiment en France comme cela peut être obligatoire dans d'autres pays.

La principale raison est que les enseignants des universités françaises n'ont pas leur propre bureau dans l'université (au mieux, ils peuvent recevoir les étudiants dans un bureau partagé avec d'autres collègues). Aussi, vous pouvez rencontrer des difficultés pour entrer en contact avec quelques uns d'entre eux. Néanmoins, les enseignants sont généralement ravis de répondre à vos questions et de discuter de vos problèmes avant ou immédiatement après le cours. Des rendez-vous individuels peuvent aussi être organisés. Contacter les enseignants dépend en grande partie de l'initiative individuelle de l'étudiant. N'hésitez pas à leur adresser un mail si vous avez besoin. Vous pourrez trouver leur adresse sur l'annuaire du site internet de l'UT : <https://www.univ-tours.fr/annuaire/>

PREMIER CONTACT AVEC VOS ENSEIGNANTS

A la fin d'un premier cours avec un professeur, il vous est conseillé d'aller vous présenter à lui en tant qu'étudiant d'échange. Demandez-lui une signature sur votre contrat pédagogique afin de prouver qu'il vous accepte dans son cours.



LES TYPES D'ÉVALUATION

L'année universitaire se déroule du mois de septembre au mois de mai-juin et est divisée en deux semestres d'à peu près 12 semaines. (voir le calendrier page 4 et 5).

Chaque semestre compte de façon égale pour l'obtention de son année universitaire et de ses crédits ECTS.

Les évaluations se déroulent de la façon suivante; celles du 1er semestre en décembre et celles du 2nd semestre en mai :

> par contrôle continu (CC) tout au long du semestre : des points peuvent être donnés pour la présence au cours, la participation, les interrogations écrites et la plupart du temps les exposés présentés à l'oral devant le groupe de TD et/ou rendus par écrit au professeur.

> par contrôle terminal (CT), aussi appelé « partiel ». Comme son nom l'indique c'est un examen qui a lieu à la fin du semestre (soit en décembre soit en mai et juin).

Pour valider son année, un étudiant doit réussir ses deux semestres. Mais en cas d'échec il existe ce qui s'appelle une « deuxième session ».

Cette deuxième session ou session de rattrapage permet aux étudiants de repasser leurs examens ratés fin mai/début juin.

Elle est composée soit d'écrits, soit d'oraux, selon les matières.

Si l'étudiant est reparti dans son pays au moment du rattrapage, des modalités d'examens alternatives pourront être trouvées (visioconférence, travail de recherche...)

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Les facultés qui délivrent les diverses formations de l'université sont répartis sur les différents sites de la ville :

Site des Tanneurs : Faculté de Lettres & Langues, Arts & Sciences humaines, Centre Universitaire d'Etudes du Français pour Etudiants Etrangers (CUEFEE)

3 rue des Tanneurs

Arrêt de bus « Fac des Tanneurs » ou « Porte de Loire », ligne 4 ou station de tramway «Porte de Loire»

Site Fromont

Arrêt de bus «Arago», ligne 5

Ce site est considéré comme un annexe du site Tanneurs.

Site du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR)

Au 59 rue Néricault Destouches - Station de tramway «Nationale» .

Site Tonnellé : Faculté de Médecine

10 boulevard Tonnellé.

Arrêt de bus « Tonnellé » ou « Bretonneau », ligne 4



Site des Deux Lions / Portalis : Facultés de Droit, Economie, Sciences Sociales et Management et Polytech Tours

Arrêt de bus « 2 Lions » ligne 5, ou station de tramway « Fac 2 Lions »

Site Grandmont : Faculté de Sciences et Techniques, Faculté de Sciences Pharmaceutiques, Département de Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Tours et Service Universitaire des Activités Physiques & Sportives (SUAPS) et Maison de l'étudiant.

Arrêt de bus « Faculté de Grandmont » ligne 2, ou arrêt de bus « Arsonval » ligne 5

Site Clouet : Faculté de Musique et Musicologie

5 rue François Clouet

Arrêt de bus « Ursulines, lignes 2, 4 ou 17 »

Site Jean Luthier : IUT de Tours

29 rue du Pont Volant.

Arrêt de bus « IUT », ligne 2

Antenne de Blois à 50 kms de Tours, sont implantés un IUT, le département informatique de la faculté de Sciences et une annexe de la faculté de Droit.

LE CHOIX DES COURS

Vous devrez impérativement préparer un programme d'études (learning agreement) avant votre arrivée.

Le catalogue de cours (CCES) répertorie les cours les plus populaires auprès des étudiants d'échange. Il est accessible sur ce lien : <http://cces.univ-tours.fr/>

Vous pouvez choisir les cours de votre choix (dans toutes les facultés, sauf en Médecine) à condition que ceux-ci soient validés dans votre université d'origine.

Vous pouvez également contacter directement les secrétariats des départements qui vous intéressent afin de leur demander des renseignements ou la maquette de la discipline qui vous intéresse (chaque département en édite une, chaque année).

Il vous est aussi possible de télécharger les fiches descriptives au format pdf qui sont disponibles sur le site de l'université.

A votre arrivée, vous affinerez vos choix initiaux selon les impératifs et aléa du semestre concerné, en accord avec votre enseignant référent dans votre université d'origine et votre coordinateur pédagogique référent à Tours.



LES RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des référents administratifs qui peuvent vous aider. Il y en a un par faculté.

Liste des référents administratifs pour étudiants internationaux d'échange (accueil personnalisé, relevés de notes, lien avec la DRI)

Faculté	NOM	Prénom	Tél.	Mail	Bureau
Arts & Sciences Humaines / Lettres & Langues	Avice	Marielle	02 47 36 65 21	marielle.avice@univ-tours.fr	Site Tanneurs, 2 ^{ème} étage, bureau 201
CESR	Jossec	Marie-Christine	02 47 36 77 86	marie-christine.jossec@univ-tours.fr	CESR, Bât. N, 1 ^{er} étage
Médecine	Godeau	Florence	02 47 36 62 04	florence.godeau@univ-tours.fr	Faculté de Médecine, Bât. J, bureau J1240
Sciences & Techniques	Guignabaudet	Coralie	02 47 36 70 32	coralie.guignabaudet@univ-tours.fr	Parc de Grandmont, Bât. H, bureau 12
		Sophia	02 47 36 70 54	sophia.breton@univ-tours.fr	
Sciences Pharmaceutiques	Garel	Lucie	02 47 36 73 17	lucie.garel@univ-tours.fr	Parc de Grandmont, Bât. Y, bureau B110
Droit, Économie & Sciences Sociales	Thibault	Emmanuel	02 47 36 11 02	emmanuel.thibault@univ-tours.fr	Site Portalis, Bât. B - 2 ^{ème} étage, Bureau 226
EPU - Polytech Tours	Nour	Annabelle	02 47 36 14 91	annabelle.nour@univ-tours.fr	Site Lesseps, Rez-de-chaussée, Bureau 20
IUT Tours	Baudet	Gwenaëlle	02 47 36 75 81	gwenaelle.baudet@univ-tours.fr	IUT Tours, Pont volant Bât. A - rdc accueil
IUT Blois	Martin	Hubert	02 54 55 21 33	hubert.martin@univ-tours.fr	IUT Blois, 15 rue de la Chocolaterie Bureau A07



L' APPROFONDISSEMENT DE VOS CONNAISSANCES DU FRANÇAIS

Au CUEFEE (Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour Etudiants Etrangers)

En allant dans les cours que vous aurez choisis, vous apprendrez vite à faire la différence entre les cours de français que vous avez suivis auparavant et les cours en français. Aussi, si vous voulez approfondir votre maîtrise de la langue française afin de mieux vous exprimer ou de mieux comprendre, vous avez à disposition le CUEFEE. Il vous propose des cours de langue, de grammaire, de culture françaises qui vous aideront à en savoir plus sur la langue que vous allez parler tous les jours, mais aussi sur le pays et la région dans lesquels vous vivrez.

Les étudiants d'échange s'inscrivent par semestre. Vous avez la possibilité de prendre trois cours différents au CUEFEE, chaque cours d'une durée de 2h équivaut à 4 crédits.

Vous pouvez demander au secrétariat du CUEFEE une attestation de niveau de langue à la fin du semestre.

Pour plus d'informations, consultez la page web du CUEFEE: <https://international.univ-tours.fr/profils/apprendre-le-francais-a-l-universite-de-tours-267688.kjsp>

Au CRL (Centre de Ressources en Langues)

Structure innovante dans l'apprentissage des langues, le CRL permet à chaque étudiant d'étudier à son rythme et à son niveau grâce à des supports multi-média.

L'enseignant établit une analyse des besoins de l'étudiant au cours d'un entretien individuel. Il définit un programme qui permettra à chacun des étudiants de progresser à son rythme, en tenant compte de son niveau de départ. L'étudiant devient alors maître de son propre apprentissage et travaille en autonomie guidée.

La pratique de l'oral intensif en petits groupes lui permet de perdre toute inhibition et de participer régulièrement à des débats lancés par les enseignants ou des lecteurs natifs, au cours de séances de conversation.

De structure similaire et dotés d'une base de données unique regroupant tous les documents pédagogiques, les CRL sont composés de cinq espaces de travail (audio, vidéo/TV, lecture, informatique, conversation) dans lesquels les étudiants choisissent les ressources sur lesquelles ils vont travailler en autonomie.

Il existe actuellement 7 CRL répartis sur les sites suivants :

Site Tanneurs, Faculté Arts et Sciences Humaines et Faculté Lettres et Langues, entrée Z au niveau -1 (rentrez par l'extension) Contact : isabelle.josseau-montagne@univ-tours.fr

Site Grandmont, Faculté Sciences et Techniques, Bâtiment L 1er étage, salle 1180
Contact : beatris.barreira@univ-tours.fr

Site des Deux Lions, Faculté Droit, Economie et Sciences Sociales bâtiment A, 2ème étage,
CRL 1 salle A210 pour Licence 1 et Licence 2 CRL 2 salle A200 pour Licence 3 et Masters
Contact : tamsin.briggs@univ-tours.fr

Site des Deux Lions, Ecole Polytechnique de Tours (site DEE/DMS)
Contact : charlotte.leforestier@univ-tours.fr

Site Tonnellé, Faculté Médecine, 3ème étage Contact : catherine.mccarthy@univ-tours.fr

Site Jean Luthier, IUT, Bâtiment E, 4ème étage Contact : theo.hupka@univ-tours.fr

Antenne de Blois, IUT de Blois, Bâtiment Jean-Jaurès, 2ème étage, salle 219 Contact : christine.farmer@univ-tours.fr

VOTRE VIE ÉTUDIANTE À TOURS

LA SEMAINE D'ORIENTATION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

Une semaine d'orientation des nouveaux étudiants est prévue afin de vous présenter l'université et son fonctionnement. Elle aura lieu du 2 au 6 septembre 2019.

Diverses activités se dérouleront pendant cette semaine. Reportez-vous au calendrier en début de livret et surveillez vos emails!

LA RÉUNION D'INFORMATION DE RENTRÉE

La Direction des Relations Internationales (DRI) organise au début de chaque semestre une réunion de rentrée afin de présenter les différents services de l'université. C'est aussi l'occasion de vous présenter le programme semestriel des activités culturelles auxquelles vous pourrez participer. Vous pourrez visiter la région, en apprendre un peu plus sur son histoire, son patrimoine, ses traditions... tout en passant un agréable moment avec d'autres étudiants d'échange comme vous, toutes nationalités confondues.

L'EMPLOI DU TEMPS

En tant qu'étudiant d'échange à l'université de Tours, vous ne pouvez pas avoir accès à un emploi du temps puisque vous prenez des cours « à la carte », dans divers départements voire dans diverses composantes, et de différents niveaux.

Vous pouvez en revanche avoir accès au planning des cours et ainsi voir l'heure et le lieu où se déroulera le cours que vous avez choisi:

1. Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-tours.fr/> et entrez vos identifiants (vous les recevrez à la rentrée après avoir fait votre inscription administrative, au moment de recevoir votre carte d'étudiant)
2. Cliquez sur « Emploi du temps étudiant », choisissez l'année « planning 2019-2020 »
3. Dans la colonne « liste des ressources » à gauche de l'écran, développez le menu « Étudiants » en cliquant sur ▶
4. Développez le menu de la composante du cours en cliquant sur ▶
Développez ensuite le menu du diplôme, toujours en cliquant sur ▶



5. Sélectionnez le niveau (L1, L2, L3, M1 ou M2)

6. Vous pouvez maintenant trouver l'horaire et le lieu du cours qui vous intéresse.



LA CARTE EUROPÉENNE D'ETUDIANT

La carte d'étudiant est strictement personnelle. Elle comporte votre photo, vos nom, prénom et discipline ainsi que votre année d'étude.

Ses fonctionnalités :

- emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires
- imprimer des documents depuis les postes des salles informatiques de l'université
- utiliser les photocopieurs dans l'université
- manger dans les RU (restaurants universitaires) grâce au système de recharge par internet.

En effet, votre carte d'étudiant dispose d'un porte-monnaie en ligne sécurisé, qui vous permettra de payer vos repas dans les restaurants et les cafétérias universitaires.

Votre carte est rechargeable par carte bancaire:

- sur le site du CROUS <https://mon-espace.izly.fr/Home/Logon>
- via l'ENT > Carte Multiservice
- à l'accueil de votre RU

En cas de perte ou de vol de votre carte, faites immédiatement opposition sur votre porte-monnaie en allant sur le site du CROUS.

Vous pourrez obtenir une nouvelle carte auprès de votre service de scolarité.

Attention, la réédition sera payante.



COMMENT FAIRE DES RENCONTRES ?

LE PARRAINAGE

La Direction des Relations Internationales organise le parrainage. C'est une mise en relation entre un étudiant français inscrit à l'Université de Tours et un étudiant étranger venu faire ses études dans notre université pour un semestre ou une année universitaire. Cela permet un échange de petits « coups de main » au début (le français aidant pour l'arrivée, la fac, l'organisation, la découverte de la ville...) et surtout d'apprendre à connaître des gens d'horizons différents. Vous pouvez choisir de parler la langue que vous voulez et vous pouvez apprendre plein de choses sur les habitudes de chacun, les différences culturelles. C'est vraiment une expérience très enrichissante.

De plus, chacun peut aussi présenter l'autre à son cercle d'amis et ainsi des amitiés nouvelles peuvent se créer.

Contact : Frédéric Soreau et Marianne Bigot à la Direction des Relations Internationales
incoming.mobility@univ-tours.fr ou parrainage-ri@hotmail.fr

Une soirée parrainage est organisée par l'association Erasmus Student Network Tours (ESN Tours) au début du semestre lors de laquelle vous pourrez rencontrer votre buddy.

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Vous trouverez la liste des associations étudiantes sur notre site, partie «vie étudiante» rubrique «vie associative».

<https://www.univ-tours.fr/campus/vie-associative/les-associations-etudiantes-511368.kjsp?RH=1512571710458>



Association ESN Tours

Erasmus Student Network Tours est une association universitaire qui a pour principal objectif d'oeuvrer pour la bonne intégration des étudiants internationaux d'échange. L'association vous propose de nombreuses activités (excursions culturelles, dîners internationaux, ateliers de cuisine française, visites guidées de Tours et du patrimoine local, soirées karaoké...) tout au long de l'année!

Facebook: [ESN Tours](#)

LE CAFÉ DES LANGUES

Si vous souhaitez rencontrer des étudiants de toutes nationalités et parlez d'autres langues, vous pouvez vous rendre au Café des Langues le lundi à partir de 20h30 au Café-Restaurant « NewLita », 17 place Jean Jaurès à Tours, tél : 02 47 60 98 65.

AUTRES SUGGESTIONS

Les cours que vous suivrez sont aussi un bon moyen pour apprendre à connaître des étudiants, français ou étrangers. En effet, vous avez choisi ces cours car les matières enseignées vous intéressent. Cela vous fait d'ores et déjà un point commun, un intérêt que vous partagez.

Alors, quand vous vous retrouvez en petits groupes, en TD par exemple, profitez-en pour engager la conversation, présentez-vous, ne restez pas seul(e) car souvent les étudiants français ne feront pas forcément le premier pas puisqu'ils se connaissent déjà. Le sport, la musique, les activités culturelles sont autant de lieux d'échanges.

LES BIBLIOTHÈQUES



LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

Il existe plusieurs bibliothèques universitaires selon les différents sites et les facultés. Les étudiants de l'université de Tours y ont librement accès et les emprunts sont gratuits à l'exception du service de prêt entre bibliothèques (pour lequel vous devez vous acquitter des frais de port sauf si vous êtes en Master).

Votre carte d'étudiant Atout'Centre vous permet d'emprunter les ouvrages que vous désirez. Vous pouvez accéder à votre compte lecteur depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet grâce à vos identifiants. Cela vous permet de gérer vos emprunts, de consulter le catalogue en ligne, de réserver ou de prolonger l'emprunt d'un ou plusieurs ouvrages : <http://portail.scd.univ-tours.fr/>

Vous pouvez consulter les horaires de BU en temps réel en téléchargeant gratuitement sur votre téléphone l'application «Affluences».

BU de Lettres et Langues, Arts et Sciences Humaines : elle se trouve sur le site des Tanneurs (5, rue des Tanneurs) et comprend les domaines des arts, histoire, langues et littératures, philosophie, psychologie, religion, et sciences sociales. Au quatrième étage se trouve également la bibliothèque spécialisée (BS) d'histoire, histoire de l'art, et archéologie.

BU de Droit, Sciences économiques et Géographie : située au 50 avenue Jean Portalis, sur le site des Deux Lions. On y trouve des ouvrages sur le droit, l'histoire, l'économie, les sciences politiques, la géographie, les sciences sociales, la gestion et l'urbanisme.

Bibliothèque de recherche de la faculté de Droit : sur le campus des Deux Lions, au 50 avenue Jean Portalis, elle n'est ouverte qu'aux étudiants de Master 2, aux doctorants et aux enseignants. Domaines de spécialisation : droit public, droit privé et droit communautaire.

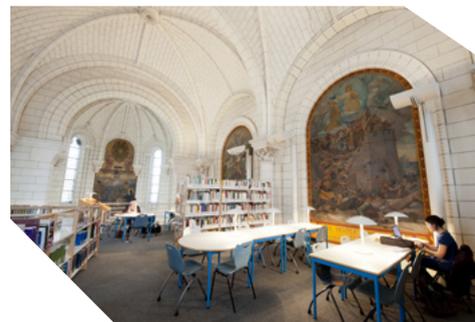
BU de Médecine : sur le site de l'hôpital Bretonneau au 10 boulevard Tonnellé, on y trouve des ouvrages de sciences fondamentales, sciences cliniques et sciences humaines.

BU de Sciences et Pharmacie : sur le campus de Grandmont, parc de Grandmont, elle est spécialisée dans des domaines tels que les sciences et techniques, les sciences de l'ingénieur, l'informatique et les sciences pharmaceutiques.

Bibliothèque du département de philosophie : elle se trouve à Tours, Clouet sur le site des Tanneurs, salle 422, et abrite des ouvrages de philosophie.

Bibliothèque du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR) : elle est située dans les locaux du CESR, au 59, rue Néricault Destouches.

BMT : la Bibliothèque Musicale de Touraine se trouve sur le site du département de musique et musicologie, au 2 ter rue des Ursulines. Vous avez la possibilité d'écouter sur place et de consulter des ouvrages de musicologie, théorie musicale, musique, historiographie, instruments de musique, musique instrumentale, histoire et critique, ethnologie, jazz, solfège, étude et enseignement, et musique imprimée.



Bibliothèque de l'IEHCA (Institut Européen d'Histoire et Cultures de l'Alimentation) : située au 116 boulevard Béranger, elle donne accès à des domaines d'étude tels que l'alimentation, les habitudes alimentaires, les boissons, la gastronomie et les comportements alimentaires.

Centre de documentation de la Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires » : sur le campus des Deux Lions, au 33, allée Ferdinand de Lesseps. L'accès est réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants en doctorat en Sciences de l'Homme et de la Société et Master 2 (sous conditions). Les disciplines concernées sont l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement et l'architecture.

Centre de documentation de l'Ecole d'ingénieurs Polytechnique de l'université de Tours : sur le site des Deux Lions au 64, avenue Jean Portalis. Vous y trouverez des ouvrages d'informatique, mathématiques, mécanique, électronique, ingénierie, robotique et gestion.

Centre de documentation de l'Ecole d'ingénieurs Polytechnique de l'université de Tours, Département Aménagement, sur le site des Deux Lions au 35 allée Ferdinand de Lesseps. Vous y trouverez des ouvrages sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement et l'architecture.

Bibliothèque du laboratoire de mathématiques et physique théorique : située au Parc de Grandmont, l'accès en est réservé aux enseignants, chercheurs, étudiants de M2 de Mathématiques et Physique et lecteurs autorisés. Les sujets documentés sont les mathématiques et la physique.

Bibliothèque de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) : sur le site de l'IUT au 29, rue du Pont Volant. Les disciplines concernées sont : l'informatique, les sciences de l'information, la psychologie, la sociologie, l'économie, le droit, la biologie, l'électronique, l'alimentation, la gestion et le sport.

Bibliothèque de Blois : située au 6 place Jean Jaurès à Blois, elle couvre les disciplines suivantes : informatique et télécommunications, sciences de l'ingénieur, paysage, sciences juridiques et sciences sociales.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES (OU BM)

Les BM se trouvent réparties dans plusieurs quartiers de la ville et leur accès est libre. L'inscription est gratuite pour les étudiants de moins de 25 ans, et coûte 11.50€ pour les plus de 25 ans. Pour consulter ou emprunter des ouvrages, vous devez simplement demander une carte de lecteur auprès d'un des guichets.



Vous trouverez en cliquant sur ce lien la googlemap avec les différentes adresses des bibliothèques : <https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1bwR3urVq4erzhcHr7Am0ddC3xQIXzerM&ll=47.39104051637221%2C0.695013900000049&z=13>

LES CENTRES DE DOCUMENTATION

En plus des bibliothèques, il existe de centres de documentation privés qui sont également ouverts au public et que vous pouvez utiliser.

Chacun possède ses horaires et règlements propres mais nous vous proposons ici deux de ces établissements.

- **La bibliothèque des cinémas Studio** (7 rue des Ursulines) : elle possède la plus belle collection d'ouvrages dédiés au cinéma de toute la région et la met à disposition du public. Vous pouvez consulter sur place les périodiques, photos, dossiers de presse thématiques et autres ressources, et emprunter les livres pour 15 jours.

- **La bibliothèque du muséum d'histoire naturelle** (3 rue du Président Merville) : vous y trouverez des ouvrages sur les sciences de la vie, la géologie, etc...

OÙ TROUVER LES LIVRES DONT VOUS AVEZ BESOIN ?

Tout d'abord, dans les bibliothèques de l'université ainsi que dans les centres de documentation que nous venons de vous présenter. Mais si vous souhaitez acheter des livres, voici les principaux endroits où vous pourrez trouver ce dont vous avez besoin.

LES LIBRAIRIES

Il existe des librairies généralistes dans les principales rues commerçantes de Tours, telles que la FNAC dans la galerie de la rue Nationale, ou encore « La Boîte à Livres » rue Nationale également.

Vous pouvez aussi avoir envie ou besoin de livres en langues étrangères, vous les trouverez dans ce cas au numéro 71 de la rue du Commerce, à « La Boîte à Livres de l'Étranger ».

Pour les livres plus spécifiques (philosophie, médecine, droit, commerce,...) vous pouvez aller à la FNAC, ou à la librairie « Unithèque » située au 71 rue du Commerce.

LES LIVRES D'OCCASION

Vous pouvez trouver des livres d'occasion, dont le prix de revient est tout naturellement moins cher que les neufs, chez les bouquinistes :

- « J'ai les bulles », 82 rue du Commerce (plutôt spécialisé dans les bandes dessinées, les loisirs,...)
- « La librairie Theureau », 55 rue de la Scellerie (spécialiste des livres anciens, gravures, ...)
- « L'oiseau Lire », au 88bis rue des halles (livres divers neufs à petits prix ou d'occasion)
- « Lire au jardin », 5 rue constantine

Une bonne solution peut aussi être à l'université. En passant dans les couloirs, vous verrez sûrement des panneaux d'affichages remplis d'annonces diverses. Parmi elles, se trouvent toujours des listes de livres d'occasion que les étudiants cherchent à revendre car ils n'en ont plus l'utilité. Les prix des ouvrages sont souvent très avantageux, et les coordonnées du vendeur sont indiquées sur l'annonce.

Enfin, il existe des sites internet qui vous permettent d'acheter neufs ou d'occasion les livres que vous n'arrivez pas à trouver autrement.

AUTRES SERVICES UTILES POUR VOS COURS

Vous aurez peut-être besoin d'imprimer des documents, de faire des photocopies, ou encore de faire relier des pages que vous aurez préparées. Voici où vous pourrez effectuer ces travaux d'imprimerie.

IMPRIMER

Comme il est expliqué dans la rubrique « Vie quotidienne » (voir p.48) vous pouvez imprimer depuis un poste de la fac (salles informatiques) sur les photocopieuses-imprimantes avec votre carte d'étudiant (à condition qu'elle soit rechargée bien sûr ; vous pouvez créditer votre carte via votre ENT ou sur le site internet du CROUS).

Pour gérer votre compte impressions/photocopies et retrouver toutes les infos utiles (tarifs, emplacement des copieurs, historique de vos travaux d'impression..) rendez-vous dans votre ENT > Carte Multiservice ou sur <https://imprimer.univ-tours.fr/user>

PHOTOCOPIER

De la même façon, vous pouvez utiliser les machines se trouvant dans tous les couloirs de la fac pour effectuer vos photocopies noir-et-blanc.

RELIER

Pour ce qui est de la reliure, des photocopies et des impressions (à la fois couleur et noir-et-blanc), vous pouvez le faire chez des spécialistes situés notamment à côté des Tanneurs : Copifac et Corep, tous deux rue des Tanneurs, qui pratiquent des prix tout à fait raisonnables pour ce type de services, mais il en existe d'autres à travers toute la ville.



LE SPORT ET LA CULTURE

LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Grâce au SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) vous pouvez pratiquer des activités sportives diverses et variées aux premier et deuxième semestres. Il vous suffit pour cela de vous inscrire sur l'ENT (Environnement Numérique de Travail, votre portail électronique étudiant) aux cours et activités qui vous intéressent.

Veuillez consulter le site internet du SUAPS : <https://www.univ-tours.fr/campus/sport/>

Attention, essayez de faire cela le plus tôt possible car il y a souvent beaucoup de monde pour peu de places. Si l'on vous place sur une liste d'attente, n'hésitez pas à consulter votre ENT régulièrement car l'avancement de votre inscription y sera mise à jour.

Les cours de sport vous donnent la possibilité de valider un certain nombre de crédits ECTS (appelés alors « sport bonifiant ») sous condition d'assiduité au cours choisi et/ou de validation d'un certain niveau de pratique, mais vous pouvez aussi bien sûr pratiquer une activité par pur loisir.

Le Pack Sport

Ce pack est destiné à tous les étudiants. Vous pouvez vous le procurer au prix de 25€ lors de votre venue à la Direction des Relations Internationales. Nous vous remettons un coupon grâce auquel vous irez récupérer le Pack Sport (dans le même bâtiment au 3ème étage, bureau 3210 ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h.)

Le Pack Sport vous permet de pratiquer jusqu'à trois activités physiques et sportives, et il vous donne droit à de nombreux avantages.

Grâce à lui vous pouvez participer aux stages sportifs, aux animations (nuit du badminton, fac' à vélo, week-ends à thèmes), aux challenges sportifs et compétitions en général, et vous avez droit à des réductions chez divers partenaires sportifs en dehors de l'université.

Vous bénéficiez ainsi de tarifs réduits dans de très nombreux clubs sportifs, les salles de fitness/musculation,...

Alors pensez à vous inscrire dès début septembre pour le premier semestre et dès début janvier pour le second !



LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES PROPOSÉES PAR LE SERVICE CULTUREL

Les pratiques artistiques encadrées peuvent être évaluées et créditées à l'université de Tours, au semestre ou à l'année.

Chaque année, des ateliers de chant, de théâtre, d'écriture sont proposés. Les étudiants de bon niveau peuvent également rejoindre l'EVUT (Ensemble Vocal Universitaire de Tours) sous réserve de réussir l'audition:

<http://evut37.blogspot.com/> Contact : evut37@gmail.com

Dans le cadre d'une convention, l'École des Beaux-Arts, site de Tours, peut également accueillir quelques étudiants internationaux pour des pratiques artistiques que l'université ne dispense pas. Renseignements auprès du Service Culturel.

L'OUT (Orchestre Universitaire de Tours) est une association étudiante qui accueille les musiciens de tous niveaux mais sans évaluation possible.

<http://orchestre-univ-tours.org>



Le Passeport Culturel Etudiant

C'est un petit autocollant, qui sera apposé sur votre carte d'étudiant: une fois acheté, ce sticker vous facilitera les sorties ! Il contient des entrées gratuites pour des événements théâtraux, de la danse, de la musique... ainsi que de nombreuses réductions sur des expositions, des entrées au cinéma, au(x) théâtre(s), dans des festivals, sur Tours et ses environs, ainsi que Blois et Orléans.

Il vous est proposé au moment de votre inscription à l'université, mais vous pouvez aussi vous le procurer aux Tanneurs au bureau du service culturel (TA 109 bis).

Il vous faudra penser à apporter 8€ et une photo d'identité (indispensable car le PCE est nominatif, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas le prêter).

Rendez-vous sur le site web pour découvrir chaque lieu culturel partenaire et ses offres spécifiques:

<http://pce.univ-tours.fr/>

LE PROGRAMME CULTUREL PROPOSÉ PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

La DRI de l'université organise un programme de sorties culturelles pour les étudiants d'échanges. Ce programme a pour but de vous faire découvrir le patrimoine, l'histoire, la gastronomie, l'architecture, bref la richesse de la Touraine grâce à des après-midi, journées, ou week-ends d'excursions dans Tours et sa région, ou plus loin (Versailles, Le Mont-Saint-Michel...). Le programme vous sera présenté lors de la réunion de rentrée au début du semestre. Nous vous proposons ces activités à des prix modiques afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer et, de ce fait, de profiter pleinement de son séjour parmi nous. Vous pouvez avoir un aperçu de nos sorties sur le site de l'université, rubrique «programme culturel» :

<http://international.univ-tours.fr/profils/etudiant-d-echange-255176.kjsp>

LE CINÉMA LES STUDIO

Ce cinéma indépendant vous propose de vous abonner pour l'année afin de bénéficier du tarif très avantageux de ses séances de projection. www.studiocine.com

Tarif abonnement annuel (18 à 26 ans) : 13€

Tarif détenteur du PCE : gratuit

Prix d'une place avec abonnement (jeune de moins de 26 ans) : 4,10€

Prix d'une place sans abonnement (jeune de moins de 26 ans) : 7,20€

Il y a plein d'avantages à vous abonner, au-delà du simple prix de la séance :

- vous voyez les films en version originale sous-titrée en français, ce qui est un bon exercice pour votre pratique de la langue ;
- vous avez la possibilité de profiter de la cafétéria qui vous propose chaque jour une sélection de produits faits maison par les membres de l'association ;
- vous recevez chaque mois gratuitement la revue « Les Carnets des Studio », qui contient des résumés des films du mois, le calendrier des projections hebdomadaires, des articles sur l'actualité cinématographique, sur l'actualité des Studio, les réalisateurs qui sont venus, les festivals ou autres événements, et les interviews.



LES GREETERS

Ces bénévoles de tous âges et tous horizons vous offrent une visite de la ville en toute amitié et à travers les yeux d'un tourangeau ! Vous pouvez choisir votre Greeter selon ses centres d'intérêt. www.loirevalleygreeters.com

LES MUSÉES NATIONAUX ET AUTRES MONUMENTS HISTORIQUES

Lorsque vous visitez un endroit, pensez à préciser que vous êtes étudiant. En montrant votre carte d'étudiant vous aurez généralement droit à un tarif réduit (voire gratuit la plupart du temps si vous êtes étudiant en histoire de l'art).

De plus, si vous avez moins de 25 ans et êtes ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne vous bénéficiez de la gratuité dans les musées nationaux (il vous suffit de vérifier si le musée est national ou non).

Bien sûr, vous venez à Tours pour vos études. Mais une fois en France, vous pouvez aussi profiter des fins de semaines, des ponts ou des jours fériés (1er novembre, 11 novembre, 1er mai, 8 mai, jeudi de l'ascension, lundi de Pentecôte) et bien sûr des vacances (deux semaines pour Noël-Nouvel An, une semaine en février, deux pour Pâques) pour partir explorer la région par vous-même, ou un peu plus loin !

Tours est une ville très bien desservie où il est facile de se déplacer.

LES VOYAGES

Si vous partez découvrir la France pendant les vacances universitaires, vous aurez toujours plusieurs possibilités pour vous loger.

En voici quelques unes :

- Le camping : assurez-vous avant de partir qu'il y a bien des emplacements disponibles ! Pour cela, appelez l'office de tourisme ou le(s) camping(s) de la ville que vous avez choisie et faites une réservation.

- Les auberges de jeunesse : de même, il vous faudra réserver votre lit et le meilleur moyen est de téléphoner à l'auberge de jeunesse (AJ) ou de réserver en ligne (www.fuaj.org). De plus, le site ou la personne que vous aurez au téléphone vous donnera de bons conseils sur les endroits à visiter, les choses à voir, où manger un plat typique, par où commencer, etc...

Le site internet vous indique également les bons plans (ex. des combinaisons de prix auberge + repas, ou auberge + bus).

- Les gîtes de France (www.gites-de-france.com) sont une autre solution que vous pouvez explorer pour limiter le coût de votre séjour. Des gîtes ruraux, chambres d'hôtes, gîtes d'étape, campings et chalets vous sont proposés selon les endroits où vous voulez aller.

- Enfin, pour les voyageurs les plus intrépides il existe aussi depuis peu une formule qui consiste à loger chez l'habitant, sur leur canapé, ou dans leur chambre d'amis. Le site www.couchsurfing.org vous aide à trouver des personnes qui acceptent de vous loger à l'endroit où vous vous trouvez. Lisez bien les instructions et surtout, évitez de partir seul. Etre prévoyant est toujours une bonne chose.

LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est un excellent moyen de faire des rencontres tout en aidant son prochain. Assurez-vous de prévoir du temps libre de façon régulière et d'avoir un niveau de français suffisant.

Vous pouvez ensuite vous rendre sur le site France Bénévolat, sélectionner la ville et le type de mission qui vous intéresse : www.francebenevolat.org/benevoles

Vous trouverez également sur cette page la liste de toutes les associations tourangelles en fonction du thème ou de la discipline qui vous intéresse : <http://asso.tours.fr/>

VOTRE LOGEMENT

LES LIEUX D'HÉBERGEMENT

Il existe plusieurs solutions pour vous loger à Tours.



LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les 12 résidences sont réparties sur les différents quartiers de la ville. Vous en trouverez la description, des photos et des vidéos sur le site du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) qui est un réseau de suivi et d'aides aux étudiants sur logements, restauration, bourses ...)

<https://www.crous-orleans-tours.fr/logements/nos-residences/tours/>

Attention : le nombre de places est limité et il est prudent d'effectuer votre demande le plus tôt possible en sollicitant Frédéric Soreau et Marianne Bigot, qui centralisent toutes les demandes des étudiants d'échange : incoming.mobility@univ-tours.fr

Qui peut en bénéficier ?

Vous devez être inscrit(e) :

- soit dans le cadre d'un programme ou d'un accord international (programme intergouvernemental entraînant l'attribution d'une bourse du gouvernement français ou d'un gouvernement étranger, programme inter-universitaire).
- soit à titre individuel en Master 2ème année ou en Doctorat.

Type de logement / Budget nécessaire

Loyer : - chambre individuelle de 9 m² (entre 224 à 255 € par mois, tarifs 2018-2019)

- chambre individuelle de 12 m² (environ 267 € par mois)

- studio individuel de 18 m² (355 à 395 € par mois)

- appartement de 36 m² en colocation (335 € par personne)

Caution : un mois de loyer

Garant : garant obligatoire résidant dans l'Union Européenne (le garant est la personne qui paierait pour vous au cas où vous seriez défaillant, pour plus de détails voir page 36 « quelques conseils indispensables »).

Dispositif Visale pour les étudiants de moins de 30 ans. <https://www.visale.fr/#/>

Durée de l'hébergement : contrat obligatoire de 9 mois à 12 mois selon le type de logement sauf pour les étudiants en programme Erasmus et les étudiants en programme d'échange pour lesquels il n'y a pas de durée obligatoire.

Attention : les dossiers de demande de logement en résidence universitaire sont à renvoyer au plus tard :

- le 31 mai 2019 pour les étudiants séjournant à Tours au 1er semestre 2019-2020 ou l'année entière 2019-2020

- le 29 novembre 2019 pour les étudiants séjournant à Tours au 2ème semestre 2019-2020

Pour les demandes de logement, veuillez contacter Frédéric Soreau et Marianne Bigot : incoming.mobility@univ-tours.fr

Les équipements dont vous disposerez

- A part dans les studios, il n'y a généralement pas de cuisine dans les chambres mais des cuisines communes à disposition des étudiants à chaque étage, pour que vous puissiez préparer vos repas. Les chambres contiennent par contre un frigo.
- Chaque chambre est équipée au minimum d'un lit simple avec matelas, d'un bureau et d'une chaise, et d'une étagère, un placard ou une penderie. La plupart ont également une cabine de toilette tri-fonction (WC, douche et lavabo) ou au minimum un lavabo (dans ces cas-là les douches sont disponibles sur le palier à chaque étage).
- Les résidences sont équipées de laveries, de matériel de nettoyage (balai, ramasse-poussière), de salles informatiques avec accès à internet, de salles de travail et de salles TV (merci de vérifier les spécificités de chacune sur le site).
- Toutes sont desservies par le service de bus de la ville de Tours.
- Conformément à la législation, il est interdit de fumer dans les résidences.

Ce qui n'est (généralement) pas fourni

- Le linge de lit, les draps, couettes, couvertures et oreillers (mais vous pouvez en faire la demande auprès de votre résidence sous certaines conditions de prêt)
- Le linge de toilette
- La vaisselle, les ustensiles de cuisine
- Les bouilloires, cafetières et autres instruments électroménagers (radio-réveil par exemple)
- Téléphone

Attention : Le voltage en France est de 220V (volts). S'il est différent de votre pays d'origine, vous devez vous munir d'adaptateurs avant d'utiliser vos appareils électriques. Ils sont vendus dans les supermarchés.

LES LOCATIONS PRIVÉES

Il existe aussi des chambres, des meublés (studios ou appartements) que vous pouvez louer auprès de particuliers.

Attention, pour ce type d'hébergement, vous devrez être autonome, et dialoguer directement avec votre propriétaire. L'Université ne peut garantir la qualité d'un logement privé.

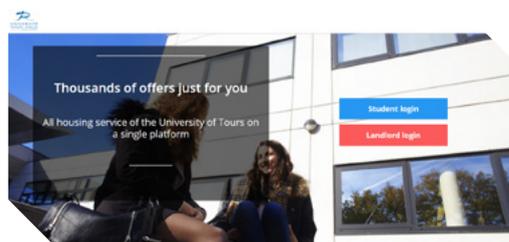
L'université met à votre disposition sa plateforme logement pour vous aider à trouver un logement privé, une colocation ou une chambre temporaire : <https://univ-tours.studapart.com/fr/>

Si vous n'êtes pas encore étudiant à Tours, connectez-vous à la plateforme avec l'identifiant «HOUSINGUNIVTOURS»

Le prestataire s'appelle « Studapart » et met en place un système de garant pour les étudiants.

Quelques sites de Petites annonces:

- o www.lokaviz.fr
- o www.housinganywhere.com
- o <https://logement.studyrama.com/>
- o www.paruvenu.fr
- o www.leboncoin.fr
- o www.pap.fr



- Vous pouvez consulter les petites annonces dans le journal local (La Nouvelle République) ou encore dans les journaux de petites annonces gratuits, vous renseigner auprès des agences (mais il faut savoir que celles-ci vous font payer des frais qui excèdent souvent le prix d'un mois de loyer).

www.lanouvellerepublique.fr

- Vous pouvez regarder les tableaux d'affichage dans les couloirs de la fac, ou poser des annonces vous-même. Vous pouvez aussi vous renseigner avant de partir auprès d'étudiant(s) venu(s) avant vous à Tours, afin d'avoir quelques détails sur leur expérience personnelle.

- La colocation peut aussi être un choix et des sites internet peuvent vous aider à trouver votre logement : www.appartager.com

Autres propositions

Un Toit en partage : Concept du logement intergénérationnel. L'idée est simple: mettre en relation des jeunes à la recherche d'un hébergement et des personnes (seules, en couple, etc...) désireuses de compagnie, de partage des tâches au quotidien ou d'un complément de revenus.

Contact: www.asso-jeunesse-habitat.org ou contact@asso-jeunesse-habitat.org

Bed & School : Il s'agit d'une agence immobilière offrant des services plus adaptés à une population étudiante. Il est possible de trouver un simple appartement, une colocation ou de louer une chambre privée avec des espaces communs à partager (cuisine, salle de bain...). Le plus souvent, les logements sont déjà équipés d'internet, sont meublés et les charges sont comprises. Il est possible de trouver un logement à partir de 300/350€.

Un garant est cependant souvent demandé pour la location cependant il peut être possible de trouver une solution avec l'agence.

Contact : Bed&School, 37 Rue Néricault Destouches, 37000 TOURS

Tél: 02 47 60 19 92 Mail: tours@bedandschool.com www.bedandschool.com

LES AGENCES IMMOBILIÈRES

Des frais d'agence (honoraires) doivent être payés. Leur montant correspond généralement à un mois de loyer. Il est fréquent qu'un garant soit demandé pour la demande de logement privé.

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Si vous arrivez trop tard pour pouvoir prendre vos clés au secrétariat de votre résidence, ou que vous n'avez pas prévu d'habiter en cité universitaire et que vous n'avez pas encore de logement, il va vous falloir trouver un endroit où passer une nuit, voire même quelques jours. Plusieurs options s'offrent à vous :

- Une nouvelle **auberge de jeunesse** ouvrira en septembre 2019 à Tours, au 86 avenue de Grammont. Elle s'adressera majoritairement aux 20 à 35 ans, avec des nuitées à petits prix.

- **L'hôtel** pour une ou plusieurs nuits. Dans ce cas, vous pouvez consulter la liste non-exhaustive que nous vous fournissons en page suivante. Les tarifs sont en euros et il faut rajouter de 0,99€ à 1.10€ par nuit par personne pour la taxe de séjour.

- **Air BnB** est un site internet permettant de trouver des offres de logements publiées par des utilisateurs privés, pour de courts séjours, avec des offres de qualité à des tarifs parfois moins élevés que ceux pratiqués par les professionnels. (www.airbnb.com)

- **Le couch surfing** est un service d'hébergement temporaire de personne à personne. Les modalités de séjour (coût potentiel, rendez-vous, conditions d'hébergement, etc.) sont déterminées d'un commun accord entre les utilisateurs préalablement au séjour.

www.couchsurfing.org

QUELQUES CONSEILS INDISPENSABLES

LE BAIL (OU CONTRAT DE LOCATION) :

C'est un document officiel que vous devez co-signer avec le propriétaire d'un appartement en location. La durée est d'un an. Cependant, si vous voulez quitter le logement avant l'échéance du contrat, vous devrez donner un préavis d'un à trois mois (selon le contrat : Appartement meublé -> 1 Mois/ Non meublé -> 3 Mois). En cas de non respect du préavis, le propriétaire peut retenir tout ou partie de votre dépôt de garantie (voir ci-dessous).

LE DÉPÔT DE GARANTIE (SOUVENT APPELÉ À TORT « CAUTION ») :

C'est une somme équivalente à un seul mois de loyer hors charges, que vous devrez verser à la signature du contrat de location. Elle vous est rendue dans un délai maximum de 2 mois lorsque vous quittez le logement, sauf en cas de dégradations ou de non respect du préavis. Dans les résidences universitaires, prenez rendez-vous une semaine avant votre départ pour l'état des lieux et précisez que vous souhaitez récupérer votre dépôt de garantie en argent liquide le jour de votre départ.

Si vous optez pour un logement privé via Studapart, vous avez la possibilité de souscrire à l'option vous permettant d'utiliser Studapart comme votre garant officiel.

Plus d'infos ici :

<https://www.studapart.com/fr/aide-et-conseils/trouver-son-logement/le-garant#paragraph-282>

LA CAUTION SOLIDAIRE :

Dans la plupart des cas, le propriétaire, qu'il soit privé ou institutionnel, exigera que vous ayez un garant, c'est-à-dire une personne physique (parent ou ami) ou une personne morale (organisme, association), qui s'engage par écrit à payer les loyers en cas de défaillance de votre part. Si vous n'avez pas de garant en France, il existe le dispositif VISALE qui vous permettra d'avoir une personne morale comme garant. Pour bénéficier de Visale, Le locataire, doit obtenir avant la signature du bail, un « visa » certifié par Action Logement, garantissant au bailleur son éligibilité.

Plus d'infos sur Visale : <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale/>

La plateforme de l'université pour les logements privés permet aussi via Studapart de bénéficier d'un garant.

L'ÉTAT DES LIEUX :

C'est la description de l'état du logement et son contenu pièce par pièce équipement inclus. Il sera établi en double exemplaire et signé sur place par le locataire et le propriétaire, lors de la remise des clés mais également au départ du locataire. N'hésitez pas à tester les robinets d'eau et chasse d'eau pour repérer d'éventuelles fuites, à vérifier s'il y a des trous dans les murs, des traces d'humidité, de moisissures, des présences de nuisibles, du papier peint décollé, des carrelages ébréchés... et faire mentionner tous ces détails importants afin qu'on ne vous impute pas ces problèmes à vous quand vous partirez.

L'ASSURANCE :

En tant que locataire, vous devrez obligatoirement souscrire une assurance dite « Multirisques habitation », couvrant les risques d'incendie, dégâts des eaux, vol, etc. et incluant une responsabilité civile (voir la rubrique « Assurance » p.38).

LES CHARGES (ne concerne pas les résidences universitaires) :

Comprennent en général l'eau froide, l'entretien des parties communes, les frais de gardiennage et parfois le chauffage lorsqu'il est collectif. Elles viennent en plus du montant du loyer sauf quand elles sont comprises.

Se renseigner sur le coût du chauffage est très important car il peut être très onéreux selon le degré d'isolation du logement.



LES ABONNEMENTS :

Electricité, gaz, eau, téléphone, internet sont à la charge du locataire.

Il existe maintenant plusieurs fournisseurs d'électricité et de gaz, vous êtes libre de choisir la compagnie que vous souhaitez. Voici les fournisseurs nationaux les plus importants:

Contact du fournisseur en électricité (EDF) :

Appeler un conseiller EDF 09 69 32 15 15 www.edf-bleuciel.fr

Contact du fournisseur en gaz (GDF -> Nouveau nom: ENGIE) :

Appeler un conseiller ENGIE 09 69 39 99 93 www.dolcevita.gazdefrance.fr

Véolia-Compagnie générale des eaux :

0 969 323 529 www.service-client.veoliaeau.fr

À votre entrée et à votre sortie, pensez à noter vos consommations d'énergie en vérifiant les compteurs. À la fin de votre séjour et avant de quitter la France, pensez à résilier tous vos contrats d'abonnement.

LE TÉLÉPHONE ET INTERNET

Se reporter à la rubrique « Vie quotidienne / Moyens de communication » page 48.

LA TAXE D'HABITATION (ne concerne pas les résidences universitaires) :

Est un impôt dû par le locataire qui occupe le logement à la date du 1er janvier de l'année en cours. Elle est payable une fois par an au service des Impôts. Vous devez en parler avec le propriétaire avant de vous installer dans le logement privé afin d'éviter les mauvaises surprises. Vous pouvez vous arranger avec lui pour mensualiser cette taxe et l'intégrer au loyer.

L'AIDE AU LOGEMENT (CAF)

Vous pouvez bénéficier de l'aide au logement fournie par la Caisse d'Allocations Familiales si vous êtes en règle avec votre titre de séjour. Pour cela il vous faut fournir des données en ligne et remplir un dossier que vous imprimerez et déposerez au bureau de la CAFIL (Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire), 1 rue Alexander Fleming . (www.caf.fr)

Pour bénéficier de l'aide au logement, vous devez :

- être étudiant(e)
- louer un logement et être titulaire du bail
- ne pas avoir d'enfant à charge

Avant de remplir le questionnaire en ligne, pensez à prendre à côté de vous :

- l'adresse complète du logement
- le nom et l'adresse de l'organisme qui vous verse une bourse si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux
- vos ressources annuelles des deux dernières années (2017-2018 et 2018-2019)
- vos coordonnées bancaires avec votre numéro IBAN et BIC. Si vous n'avez pas de coordonnées bancaires avec un numéro IBAN et BIC, alors, il vous faudra ouvrir un compte bancaire en France (voir rubrique « votre compte bancaire page suivante)

N'oubliez pas de faire traduire votre certificat de naissance en français par un traducteur assermenté auprès de l'Ambassade. C'est un document que la CAF vous demandera.

Afin de faire une estimation de l'aide au logement à laquelle vous auriez le droit, vous pouvez vous rendre sur le site de la CAF : <http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/faire-une-simulation> >Vous n'êtes pas allocataire>Le logement

N.B. ceci est une simulation, le montant de votre aide au logement calculé par la Caf peut être différent car il tient compte de votre situation au moment de l'étude de votre dossier pour le logement concerné.

VOS ASSURANCES

Lorsque vous arriverez à l'université, si vous n'en possédez pas déjà, vous devrez absolument souscrire des assurances. Il vous faut donc trouver celles qui vous couvriront en toutes circonstances (maladie, habitation, responsabilité civile, ...).

L'ASSURANCE SANTÉ

En France, il est obligatoire d'avoir une assurance santé qui est appelée « Sécurité Sociale ». L'administration officielle est la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

- **Etudiants Erasmus de l'Union Européenne**: vous devez posséder la carte européenne d'assurance maladie ou souscrire à une assurance privée avant votre arrivée à Tours. Attention, cette assurance doit être valide durant l'intégralité de votre séjour.

- **Etudiants d'échange Hors-Union Européenne** : Vous devez souscrire à une assurance privée ou universitaire vous couvrant à l'étranger durant l'intégralité de votre séjour.

- **Si vous n'avez pas de carte européenne, d'assurance privée ou universitaire**, l'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire. Elle peut être souscrite en ligne sur le site etudiant-etranger.ameli.fr. Cette couverture sociale de base assure un remboursement des soins à 70% environ.

L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

L'affiliation à la sécurité sociale permet le remboursement d'une partie des frais médicaux : consultations médicales, frais pharmaceutiques, frais d'analyses médicales, hospitalisation...

Pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire (appelée aussi « mutuelle »). Celle-ci n'est pas obligatoire mais fortement recommandée, afin de bénéficier d'un remboursement optimal de vos frais de santé.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE

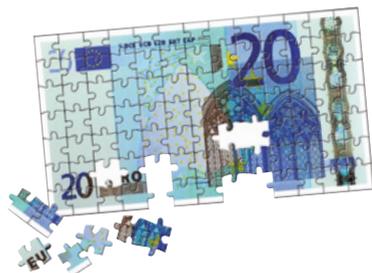
C'est une assurance qui vous permet de réparer les dommages causés à autrui. Votre responsabilité peut aussi être mise en cause pour des dommages causés par des personnes ou objets dont vous avez la charge.

En entrant dans votre logement, on vous demandera obligatoirement de souscrire à une assurance habitation. Certaines assurances comportent des garanties civiles limitées. Renseignez-vous bien pour savoir ce que votre assurance couvre comme dommages et réparations.

L'ASSURANCE LOGEMENT

En France, il est obligatoire de souscrire à une assurance logement pour son domicile, maison ou appartement. Cela coûte généralement moins de 30€ et on peut y souscrire en ligne.





VOTRE ARGENT

N'oubliez pas de vous munir d'argent converti (en euros (€)) si vous venez d'un pays hors zone euro. En effet, il est bien plus simple d'avoir déjà des devises du pays si vous voulez juste acheter un café ou un sandwich (les bureaux de change ne sont pas toujours ouverts). Vous pouvez changer votre monnaie dans votre banque avant de partir, ou en arrivant à l'aéroport.

Si vous arrivez cependant à Tours sans euros, il existe un bureau de change au 60 rue Bernard-Palissy, près de la gare, et un autre au bureau central de La Poste (boulevard Béranger).

Vous pouvez aussi, si vous possédez une carte bancaire internationale, retirer de l'argent dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

Par sécurité, évitez d'être en possession de trop d'argent en espèces sur vous (attention aux pickpockets dans les gares, aéroports...).

VOTRE COMPTE BANCAIRE

L'ouverture d'un compte en banque est très fortement conseillée et même parfois requise (par EDF, la CAF, etc.).

Tous les étrangers séjournant plus de 3 mois en France peuvent ouvrir un compte en banque qui vous permettra d'obtenir un carnet de chèques et/ou une carte bancaire.

Il existe deux types de cartes bancaires :

- les cartes de retrait simple permettant des retraits d'argent dans les distributeurs automatiques de sa banque 24h/24 h
- les cartes de retrait et de paiement permettant à la fois de retirer de l'argent dans tous les distributeurs automatiques de banques et d'effectuer des paiements chez les commerçants.

Le coût varie entre 30€ et 40€/an (tarif étudiant).

Pour ouvrir un compte bancaire, il vous faudra les pièces suivantes :

- une pièce d'identité (passeport, visa, carte de séjour...)
- un justificatif de domicile (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, assurance logement (copie)...))
- une carte d'étudiant
- les documents justifiant de vos revenus éventuels
- un dépôt d'une somme minimale d'environ 20 €
- Visa (parfois demandé)

Les prestations proposées par les banques sont toutes payantes, mais à des tarifs modérés, avec différentes offres et des options diverses (types de carte bancaire, services en ligne, découverts autorisés,...), à vous de voir s'il est plus avantageux de garder votre propre compte d'origine ou d'en ouvrir un en France.

N'oubliez pas de clôturer votre compte avant votre départ et de récupérer l'argent dont vous disposez dessus éventuellement.



VOTRE SANTÉ / LE HANDICAP

LE MÉDECIN



Si vous êtes malade, prenez rendez-vous avec un médecin. Vous pouvez en choisir un près de chez vous grâce aux pages jaunes (l'annuaire téléphonique où les renseignements sont classés par métiers - www.pagesjaunes.fr), ou en regardant les plaques dorées qui signalent leurs cabinets dans les rues. Une consultation chez un médecin généraliste coûte généralement 25 € et vous êtes partiellement ou totalement remboursé en fonction de votre assurance santé.

Sachez que vous devez prendre rendez-vous et vous déplacer au cabinet pour la consultation. Vous pouvez prendre rendez-vous soit par téléphone soit parfois sur internet en allant sur ce site : www.doctolib.fr

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, appelez le médecin qui vous dira s'il peut venir à votre domicile ou non. S'il ne le peut pas, vous pouvez appeler SOS Médecins au 02 47 38 33 33

Si vous êtes malade un dimanche ou un jour férié, il y a toujours un médecin de garde dont les coordonnées vous seront fournies en composant le 17 (la police). Cependant, sachez que les tarifs du médecin sont alors plus élevés.

S'il s'agit d'une urgence appelez directement le 112 (Numéro d'urgence européen GRATUIT), 18 (les pompiers), le 15 (SAMU).

Il existe aussi un Service de Santé Universitaire (SSU) (voir rubrique « Numéros et adresses utiles »). Les consultations sont gratuites. Pensez à prendre rendez-vous au préalable.

Plus d'info sur le site : www.univ-tours.fr/campus/sante/service-de-sante-universitaire-ssu--152125.kjsp

LA PHARMACIE

Le médecin vous donnera une ordonnance sur laquelle il vous prescrira des médicaments que vous irez chercher à la pharmacie.

La plus proche de chez vous est toujours le meilleur choix, car si vous devez faire renouveler un traitement ou s'ils n'ont pas tous vos médicaments vous devrez y retourner. De plus, votre dossier étant enregistré, vous n'aurez pas à redonner vos coordonnées.

Avec les mutuelles françaises, si vous présentez votre carte d'assuré, vous n'avez pas à avancer d'argent : la pharmacie est directement payée par la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire.

Attention cependant : certaines prescriptions ne sont pas remboursées et vous devrez les payer, mais le médecin ou le pharmacien sont tenus de vous informer de cette exception.

De même que pour le médecin, si vous avez besoin d'une pharmacie un dimanche, lundi matin, un jour férié, ou la nuit, il y en a toujours une de garde et la Police (tél. 17) pourra vous renseigner. Vous pouvez également consulter le site internet référençant les Pharmacies de garde : www.3237.fr

Vous pouvez aussi parfois voir le nom et l'adresse de la pharmacie de garde affichée sur la porte de votre pharmacie habituelle.

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les étudiants confrontés à un problème lié à la maladie ou au handicap, permanent ou temporaire, la Mission Handicap met en œuvre des actions qui s'articulent autour d'une prise en compte globale et individualisée des besoins de l'étudiant, afin de lui permettre de mener au mieux son projet d'études et sa vie étudiante (formation, culture, sport, vie sociale..) en optimisant son autonomie.

Les actions de la Mission Handicap sont les suivantes :

- Accompagner les étudiants lors de l'orientation et pendant la formation
- Assurer l'aménagement des études et des examens
- Accompagner l'insertion professionnelle
- Sensibiliser et informer le personnel sur les situations de handicap

Plus d'infos ici : www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-253422.kjsp

Il existe des dispositions réglementaires particulières concernant les contrôles et les examens.

Pour en bénéficier, il convient impérativement de prendre rendez-vous auprès de la Mission Handicap - 60 rue du Plat d'étain - Bâtiment H, 1er étage - 37020 Tours

Accueil et accompagnement: 02 47 36 68 39 de 9 h à 17 h 15 (de préférence sur RDV) au plus tard un mois avant le début des épreuves (cf charte des examens).





NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

URGENCES

Pompiers	18
SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)	15
Police	17
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecin (le médecin se déplace à votre logement)	02 47 38 33 33
SOS Dentiste	02 47 05 67 20

SANTÉ

Hôpital Trousseau (Tours sud) / **Bretonneau** (Tours Centre) **02 47 47 47 47**
 Trousseau : pour les urgences générales.
 Bretonneau : pour les urgences ophtalmiques et gynécologiques.

Clinique de l'Alliance (St Cyr sur Loire) **02 47 88 37 37**
 Pour les urgences générales également, mais sur le secteur nord de Tours.

Centre antipoison et Centre des grands brûlés **02 47 66 15 15**

MÉDECINE UNIVERSITAIRE

60 rue du Plat d'étain - Bâtiment H - 37000 Tours **02 47 36 77 00**

Pour les visites médicales, mais aussi les consultations diverses, des professionnels vous reçoivent : médecins, infirmières, assistantes sociales.

Vous pouvez aussi bénéficier de consultations spécialisées et gratuites : soutien psychologique, psychiatrie, sexologie, diététique et nutrition, gynécologie, contraception, dermatologie et IST (infection sexuellement transmissible), Médecine du Sport et suivi des sportifs de haut niveau, hygiène dentaire et vaccinations.

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : **02 47 36 77 08**
 Courriel : ssu@univ-tours.fr

Sur rendez-vous, un professionnel vous reçoit au Service de Santé Universitaire (S.S.U.), 60 rue du Plat d'étain - Bâtiment H

AMBULANCES

- Ambulances Barthès-Jussieu : **02 47 27 24 24**
- Harmonie Ambulance – Indre et Loire : **02 47 05 34 99**
- Didier Ambulance : **02 47 38 70 50**

TAXI

02 47 20 30 40

www.taxis-tours.fr ou via l'application smartphone Taxis Tours

La station principale est située devant la gare de Tours.

Ce service est particulièrement utile car les bus et le tramway ne circulent plus après 1h00 du matin.



UBER

www.uber.com/fr/cities/tours/

ou via l'application Uber



ÉCOUTE

SOS amitié 02 47 54 54 54 www.sos-amitie.org

SOS Help (English speaking) 01 46 21 46 46 www.soshelpline.org





VOTRE VIE QUOTIDIENNE

LA NOURRITURE



La France possède une grande tradition culinaire et surtout ce que l'on appelle un terroir, des produits qui sont typiques de chaque région et qui influencent les menus des gourmets. Climat, géologie et histoire sont source de cette diversité.

La Touraine est connue pour ses vins (rouges, blancs ou rosés, pétillants ou tranquilles), ses rillettes et rillons (charcuterie à base de porc), ses fromages de chèvre (Sainte-Maure-de-Touraine), ses poires tapées (confites dans du vin), ses chocolats fins, etc...

De plus, comme toutes les villes de France, Tours possède de nombreux marchés où les producteurs viennent vendre leurs fruits et légumes frais, et autres volailles, fromages et poissons.

Il en existe dans beaucoup de quartiers du centre ville, généralement ouverts de 8h à 12h30 :

- place Velpeu le jeudi et le dimanche matin
- place des Halles le mercredi et le samedi matin
- au Sanitas à St Paul le mardi et le vendredi matin
- boulevard Heurteloup le mardi matin
- Paul Bert (quai Paul Bert) le mardi matin également
- Beaujardin le mercredi et samedi matin
- place du Président Coty (Saint Symphorien) le mercredi et samedi matin
- aux Fontaines le mercredi et le samedi matin
- place Rabelais le dimanche matin
- le marché gourmand tous les premiers vendredis du mois, place de la Résistance de 16h à 20h30.

Les Français prennent généralement trois repas par jour.

Le petit-déjeuner au réveil est à tendance sucrée et se prend en principe, à la maison, avant de partir travailler.

Le déjeuner vers 12/13h peut être pris chez soi, au travail, dans les cantines, les restaurants ou les cafétérias. On fait le plus souvent un repas complet, mais les personnes qui ont un emploi du temps chargé se contentent parfois d'un sandwich acheté dans la rue.

Le dîner, vers 19h/20h, est également un repas complet, mais parfois plus léger que celui du midi.

Un repas typique se compose d'une entrée (crudités, charcuterie, petit poisson), d'un plat de résistance qui comprend une viande ou un poisson et un ou deux accompagnement(s) de légumes ou de féculents, un fromage ou un produit laitier (un yaourt par exemple), et un dessert. Le dessert peut être classique (fruit, yaourt, compote) ou plus élaboré selon les occasions (part de tarte ou de gâteau, glace, etc...). Un café ou une boisson chaude (thé, tisane) suit le repas.

OÙ MANGER ?

- Vous pourrez manger pour une somme tout à fait modique (3.25€ par repas (entrée, plat, fromage et dessert) en 2018-2019) dans un restaurant universitaire (RU).

La liste des RU et des cafétérias est disponible sur notre site et vous présente les possibilités de chaque campus. Un dépliant vous est remis dans votre pack « rentrée ». Ils sont ouverts en période de cours de 11h30 à 13h30 (pour les périodes de vacances, voir au cas par cas sur le site internet). <http://www.crous-orleans-tours.fr/restauration/carte-des-restaurants/tours/>

Vous pouvez trouver en centre ville des boulangeries ou de petits commerces qui vendent des sandwiches et des boissons, des pâtisseries...

Pour faire vos courses dans les supermarchés, pensez à emporter un sac, panier ou autre cabas car les établissements ne fournissent pas de sacs en plastique gratuits pour le transport de vos achats. Les magasins de ville sont ouverts de 10h à 19h (fermés les dimanches et lundis matins), alors que les supermarchés sont ouverts jusqu'à 21h du lundi au samedi.

Vous pouvez payer par chèque, carte bleue ou espèces, et la plupart ont aujourd'hui des cartes de fidélité qui vous permettent d'obtenir des réductions sur les produits que vous achetez ou de cumuler des points que vous pouvez échanger contre des réductions également ou des cadeaux. Ces cartes sont gratuites, mais attention ne les confondez pas avec les cartes de paiement différé que certains supermarchés proposent et qui fonctionnent sur le principe du crédit.

Vous trouverez différentes tailles de magasins :

- les superettes, qui sont de petites épiceries de proximité qui restent souvent ouvertes tard le soir. Les produits coûtent généralement plus cher dans ces magasins que dans les grandes surfaces.
- les moyennes surfaces : elles appartiennent le plus souvent à une grande chaîne de supermarchés (Géant, Carrefour, Auchan). Les horaires vont de 9-10h du matin à 19-20h le soir selon les enseignes.
- les grandes surfaces, supermarchés ou hypermarchés : ils sont accompagnés de galeries commerciales (Petite Arche, La Riche Soleil, Les Atlantes, Chambray) où s'alignent des boutiques en tous genres (marchands de chaussures, d'articles de sport, cafétérias, bijoux fantaisie, gadgets,...) et vendent tous les articles dont vous pouvez avoir besoin (nourriture, vêtements, chaussures, fournitures scolaires, petits meubles, décoration, mécanique, parapharmacie, électroménager, informatique/hifi,...). Ces magasins sont situés plutôt à l'extérieur de la ville, mais le réseau des bus peut vous mener à chacun d'eux (site des bus de la ville de Tours : www.filbleu.fr). Les heures d'ouverture sont plus larges, elles vont parfois jusqu'à 21h-22h.

LES MAGASINS

Comme indiqué précédemment, vous trouverez beaucoup de choses dont vous pouvez avoir besoin dans les hypermarchés ou dans les galeries commerciales qui les entourent. Voici quelques exemples d'objets dont vous pouvez avoir besoin et que ces magasins vendent.

Hypermarchés tels que Auchan, Carrefour ou Leclerc : couettes, oreillers, draps, serviettes de toilette, produits de beauté, radio-réveil, cafetière, bouilloire, sacs à dos/sacs de voyage, ustensiles de cuisine, matériel scolaire et informatique, petit ameublement (bureau, chaise, étagères, bibliothèques), matériel d'entretien et de nettoyage, vaisselle, nourriture.

Décathlon, Go Sport, Intersport : tout ce qui concerne le sport y est vendu, des habits aux chaussures en passant par le matériel de camping, les compléments nutritionnels, les cartes de randonnées, de la région ou de France, les rollers ou encore les vélos.

Les « discount » : ce sont des magasins qui vendent à bas prix des produits du quotidien. Il en existe de plusieurs sortes telles que les discounts alimentaires (Aldi, Lidl), ou les discounts généralistes qui vendent de tout selon les arrivages (Palaf et Multimium rue des Halles, Mille Affaires dans la galerie de l'Orangerie place Jean Jaurès, Stokomani à Tours Nord).

Ikea, Conforama, Fly, But, Casa, Maisons du monde, Hema : vendent des meubles, de la décoration d'intérieur, de la vaisselle.

FNAC, Boulanger, Darty : vendent matériel électroménager, informatique, hi-fi, vidéo.

Les principales rues commerçantes du centre sont la **rue Nationale**, la **rue des Halles**, la **rue de Bordeaux** mais aussi la **rue Colbert** (beaucoup de restaurants et boutiques de vélo, de thé, de produits du commerce équitable) et la **rue du Commerce** (vêtements de travail, jeux vidéos, cartes postales, t-shirts fantaisie, bandes dessinées).

LES MOYENS DE COMMUNICATION

TÉLÉPHONE PORTABLE

Garder votre forfait de votre pays d'origine peut parfois coûter très cher. Nous vous conseillons donc, si vous n'avez pas de portabilité en France, d'acheter une carte sim prépayée puis au choix, de la recharger au fur et à mesure de vos besoins ou de prendre un forfait (sans engagement).

Cela vous permettra d'avoir un numéro de téléphone français et donc, de dépenser moins que si vous gardiez votre forfait de votre pays d'origine

Les principaux fournisseurs sont Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free (bon marché), mais il existe également des fournisseurs un peu moins connus que Virgin Mobile, Simpleo, M6 Mobile, Universal Mobile ou Coriolis.

Vous pouvez trouver ces cartes à valeur de 5 à 50 € de communication dans les boutiques des 3 principaux fournisseurs et chez les marchands de journaux ainsi que dans les bureaux de poste.

INTERNET

Selon votre type de logement, vous n'avez pas tous les mêmes possibilités d'accès à internet.

Les personnes habitant en **résidence universitaire** disposent de salles informatiques, mais les postes y sont peu nombreux. Le Wi-Fi est disponible dans toutes les résidences universitaires. En fonction de vos besoins, le tarif de l'abonnement peut varier. Renseignez-vous à l'accueil des résidences.

Les personnes louant un logement **chez un particulier** peuvent ouvrir une ligne grâce à un fournisseur d'accès à internet (un FAI). La plupart des fournisseurs proposent des forfaits mensuels avec connexion illimitée, téléphonie fixe illimitée en France (hors numéros spéciaux) et dans de nombreux pays d'Europe et du monde (UE, USA, Canada, ...mais assurez-vous que le pays demandé figure bien dans cette offre), et un accès à des chaînes du câble ou du satellite. Ces forfaits coûtent entre 20 et 40 € par mois et les différents FAI sont Orange (souvent un peu plus cher que les autres), Free, SFR, Bouygues Telecom, Numericable... **Attention à la durée de l'engagement et aux frais de résiliation quand vous partez !**

Enfin, la solution la plus économique est encore de profiter des nombreuses salles informatiques mises à votre disposition par l'université et la région Centre sur tous les sites de l'université. Elles sont équipées de PC connectés à internet et grâce auxquels vous pouvez consulter votre environnement numérique de travail (ENT) et regarder vos courriels, connaître tout sur vos emplois du temps par exemple (des changements ponctuels d'emploi du temps peuvent survenir et vous devez vérifier ce dernier le plus souvent possible), ou encore sur l'avancée de vos inscriptions aux cours de sport, ou votre dossier de lecteur à la bibliothèque (quand devez-vous rendre un livre emprunté, réserver un ouvrage en ligne pour passer le chercher plus tard,...).

De plus, à la Direction des Relations Internationales vous pouvez vous servir des deux postes informatiques qui sont mis à votre disposition aux heures d'ouverture des bureaux (9h - 12h15 et 14h - 17h15).

LA POSTE



Les services postaux français (La Poste) sont reconnaissables à leur couleur jaune. Vous avez sans doute croisé sur votre chemin une boîte aux lettres de cette couleur, ou même un bureau de poste, signalé par une enseigne jaune et bleue.

Vous pouvez y trouver les services de vente de timbres, d'envoi de courrier et de colis en France ou à l'étranger, mais aussi de change, de photocopies, et de télécopies/fax. La Poste propose également des services bancaires sous le nom « La Banque Postale ». La Poste du boulevard Béranger est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 13h.



LES MOYENS DE TRANSPORT

Soyez prudents avec vos sacs quand vous arriverez en France ou au cours des voyages que vous effectuerez : par mesure de sécurité il existe le plan Vigipirate (contre les bombes et autres colis suspects). Ce plan consiste en une vigilance accrue quant aux sacs suspects. Vous devez donc mettre une étiquette (qui peut aussi permettre aux autorités de vous rendre vos affaires en cas de perte ou de vol) comportant vos nom, prénom, et adresse de façon visible sur vos bagages, et ne pas les abandonner sans surveillance dans un hall d'aéroport ni dans une gare. Ils seraient susceptibles d'être pris pour une menace et les services de sécurité pourraient les faire exploser par mesure de sécurité.

- **Pour vous déplacer dans Tours**, vous pouvez utiliser le service des **bus de ville** Fil Bleu (www.filbleu.fr) qui possède un réseau sur toute la ville et son agglomération. Les bus roulent de 6-7h à environ 1h du matin.

Le ticket vendu à l'unité est valable sur tout le réseau. Il coûte 1,60€ (+0,10€ pour créer la carte sans contact, en 2018-2019) et est valable 1 heure. Il doit être acheté dans le bus. Vous pouvez aussi acheter un carnet de 10 tickets (14€ + 0,10€ pour la fabrication du ticket en 2018-2019) et / ou un ticket journée (4,10€ + 0,10€ pour la fabrication du ticket sans contact). Un abonnement mensuel au tarif étudiant (Pass Etudiants) coûte 27,60€ / mois + 2€ pour la création de la carte. De plus, l'abonnement mensuel vous permet de bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels chez les partenaires de Fil Bleu à Tours : Mc Donald's, Cinémas CGR, Auchan, Ikkis coiffure, Cultura, Burger King, Bowl Center Tours, Marionnaud, Go Sport, etc...

Pour le tramway, le ticket est le même que celui utilisé pour le bus. Le tram circule 7 jours/7 de 5h à 00h30. Il existe une ligne placée sur l'axe Nord-Sud. Les tickets peuvent être achetés grâce aux machines présentes sur les quais du tramway. Pensez à valider votre ticket chaque fois que vous entrez dans le bus ou le tramway sinon vous risquez une amende !

- Vous pouvez aussi **louer un vélo** auprès de Fil Bleu (ce service s'appelle Vélociti) pour seulement 3€ / mois (si abonné) ou 5€/mois (non abonné). Vous pouvez le louer de 3 à 12 mois par an et cela vous revient moins cher que d'en acheter un vous-même et surtout cela vous rend plus mobile mais attention à la caution (elle s'élève à 200€, chèque non encaissé). <https://www.filbleu.fr/en/2-non-categorise/259-velociti-comment-ca-marche>

Il existe aussi à Tours Indigo Weel. Ce sont des vélos en libre-service que vous pouvez réserver seulement avec un smartphone via une appli. Comptez 0,50€ les 30min, 5€ la journée, 59€ l'abonnement pour 6 mois et 79€ l'abonnement pour 12 mois. : www.indigoweel.com

- **Location de voitures** : Citiz Tours met à votre disposition plusieurs tailles de voitures à des endroits stratégiques de Tours, réservables jusqu'à 5 minutes avant votre déplacement. Si vous souhaitez effectuer des déplacements occasionnels, sillonner la région seul ou à plusieurs, ou transporter des affaires volumineuses (déménagement, courses, etc.) sans avoir à vous encombrer d'une voiture au quotidien, la voiture en libre-service pourrait vous intéresser. Ce service est plus attractif qu'une location de voiture classique.

Pour faire une simulation de tarif et trouver plus d'information : <http://tours.citiz.coop>





- **Pour vous déplacer hors de Tours**, vous avez le choix entre plusieurs moyens de locomotion.

- **Le train** : la SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer) propose des tarifs avantageux pour les moins de 27 ans. Vous pouvez vous procurer la carte 12-27 qui vous donne droit à 30% de réduction sur le prix de votre billet selon les périodes. Elle coûte 50€ et est valable un an. Elle donne également droit à des réductions chez les partenaires de la SNCF pour les locations de voitures (Avis) ou le transport des bagages (mesbagages).

Plus d'infos ici : www.oui.sncf/train/carte-abonnement-train/jeune

Si vous ne voulez pas acheter la carte, le site internet www.oui.sncf vous propose des offres ponctuelles de découverte : les « découvertes 12-27 ».

Il existe également sur ce site des billets « Prem's » (diminutif de « premier ») qui sont des billets très bon marché disponibles sur beaucoup de destinations en France et en Europe, à condition de réserver trois mois à l'avance en moyenne. Comme son nom l'indique, les premiers à aller sur le site sont les premiers servis et peuvent réserver selon la limite des places disponibles (dont le nombre est indiqué en temps réel en ligne).

Pour information : Paris n'est qu'à 55 minutes, Nantes est à 2h environ, Bordeaux est à 2h30 / 3h.

- **Le bus** : vous pouvez aussi profiter du large réseau de bus qui circulent en dehors de la ville. Les bus Remi (www.remi-centrevalde Loire.fr) vous emmènent dans tout le département, et ceux de la compagnie Eurolines (www.eurolines.fr), Ouibus (www.ouibus.com) et Flixbus (www.flixbus.fr) ont des lignes qui fonctionnent sur la France et toute l'Europe à des prix très attractifs.

- **L'avion** : la ville de Tours dispose d'un aéroport (l'aéroport de Tours-Val de Loire : www.tours.aeroport.fr) qui est en liaison avec diverses villes de France et d'Europe : Figari, Londres, Dublin, Marrakech, Porto, Marseille, Ajaccio...

Il est également facile de prendre le TGV qui va directement à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et là, le monde est à vous !

- **Le covoiturage** : vous pouvez également partager votre véhicule ou le véhicule d'une autre personne en vous inscrivant sur la page internet française la plus populaire : <http://blablacar.fr>
Les tarifs pour le covoiturage sont bien souvent moins chers que le tarif des billets de train.

LE COÛT DE LA VIE

Voici quelques exemples (données approximatives et à titre indicatif) de prix de produits du quotidien afin de vous donner une idée sur le coût de la vie à Tours.

Une baguette 0,80€ (en supermarché) 1€ (en boulangerie)

Un sandwich en ville à partir de 4€

Une canette de soda 1€, un peu plus dans un café, en terrasse ou en distributeur

Un café environ 1,50€

Un ticket de bus (valable une heure) 1,60€

Un abonnement mensuel de bus au tarif étudiant 28€ environ

Une place de cinéma 11€ dans les grandes enseignes (CGR), avec Carte étudiant 7,20 €/ avec PCE 6,50€

4.10€ (pour les étudiants abonnés des Studio, rue des Ursulines), 7.20€ sans abonnement

Un timbre (moins 20gr) 0,88€ (pour la France métropolitaine) 1.30€ (pour l'Union Européenne et la Suisse) et 1.30€ (pour le reste du monde)

Une entrée au musée entre 6 et 10€ (4€ avec le tarif étudiant, beaucoup sont gratuits avec le PCE)

Une entrée à la piscine 5,40€ plein tarif, 4,15€ tarif étudiant (pour la Piscine du Lac par exemple)

Une place de théâtre 10€ tarif étudiant, 8€ (pour les détenteurs du Passeport Culturel Etudiant) au Théâtre Louis Jouvet/Nouvel Olympia

Une place à l'Opéra de Tours à partir de 16,50€ (tarif normal), à partir de 14€ (- 28 ans et avec PCE), 7€ (dernière minute pour les - 28 ans)

Un repas dans un restaurant 15/20€ pour un menu (entrée, plat et fromage ou dessert).

Pour ce qui est d'un budget mensuel type, vous devez prévoir au moins la somme de 700 à 800€ en moyenne pour vos dépenses, ceci incluant le logement et le coût du transport, de la nourriture, des sorties et loisirs, ainsi que de l'entretien.

Calculez votre budget

www.lafinancepourtours.com/outils/calculateurs/calculateur-de-budget-simple

Aide à la gestion du budget

Vous pouvez prendre rendez-vous avec l'assistante sociale de l'université (contact page 45) si vous avez besoin de conseils sur la gestion de votre budget.





TRAVAILLER EN FRANCE

La réglementation du travail des étrangers en France est très stricte et l'emploi des étudiants l'est également.

Les étudiants de l'Espace économique européen (EEE) et suisses, (à l'exception des jeunes bulgares et roumains), peuvent librement exercer toute activité professionnelle durant leurs études en France.

Ils n'ont pas l'obligation de détenir un titre de séjour ou de travail.

Les étudiants issus d'un pays hors de l'Union Européenne

Un étudiant étranger peut se faire embaucher sur simple présentation de sa carte de séjour temporaire en cours de validité portant la mention « étudiant » ou sur la présentation du récépissé de demande de renouvellement de celle-ci (sans avoir à demander d'autorisation de travail).

L'embauche d'un étudiant étranger ne peut se faire qu'après déclaration nominative de l'employeur auprès de la préfecture qui a accordé le titre de séjour à l'étudiant, ou pour l'étranger titulaire d'un visa de long séjour «étudiant», auprès de la préfecture du domicile de ce dernier. Cette formalité doit être effectuée par l'employeur au moins 2 jours ouvrables avant la date d'effet de l'embauche. La déclaration doit être accompagnée d'une copie du titre de séjour ou du visa de long séjour de l'étudiant. Elle doit notamment préciser la nature de l'emploi, la durée du contrat, le nombre d'heures de travail annuel, la date prévue de l'embauche.

La priorité étant donnée aux études, le nombre d'heures de travail annuel ne doit pas dépasser 964 heures (soit 60% de la durée annuelle légale du travail) ou 482h si vous restez un semestre, sous peine de retrait de la carte de séjour temporaire par la Préfecture.

Renseignements complémentaires :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2713.xhtml>

PRÉPARER SON DÉPART

Checklist pour ne rien oublier avant de quitter Tours !

ABONNEMENTS/COMPTE BANCAIRE

- Résiliez vos abonnements (internet, électricité etc.). Renseignez-vous pour savoir si vous devez envoyer une lettre avec accusé de réception ou si vous pouvez procéder d'une autre manière.
- Clôturez votre compte en banque français si vous en avez ouvert un. Renseignez-vous sur la façon dont vous devez le fermer.
Modèle de lettre de résiliation d'abonnement et de clôture de compte en banque disponible sur le site de Studapart : www.studapart.com/fr/aide-et-conseils/documents-utiles/modeles-de-lettres#paragraph-313

LOGEMENT

- Logement privé : envoyez votre lettre de préavis de départ avec accusé de réception. Le préavis est de 1 mois, ce qui signifie que vous devez envoyer la lettre au moins 1 mois avant votre départ.
- Résidence universitaire : vous devez également rédiger une lettre que vous pouvez en revanche donner directement à la résidence un mois avant votre départ.
Modèle de lettre de préavis sur Studapart : www.studapart.com/fr/aide-et-conseils/documents-utiles/modeles-de-lettres#paragraph-313
- Prendre rendez-vous pour l'état des lieux de votre logement (plus d'informations sur ce lien : www.studapart.com/fr/aide-et-conseils/quitte-son-logement/letat-des-lieux-de-sortie#paragraph-226).

UNIVERSITÉ

- Etudiants européens : si votre université vous le demande, vous devrez faire signer votre certificat de départ par Marianne Bigot ou Frédéric Soreau.
Le document devra au préalable vous avoir été fourni par votre université.



30.000 **ÉTUDIANTS**

140.000 **HABITANTS**



3200 **ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX**

) 130 nationalités

) dont 500 étudiants d'échange



) Au coeur de la Vallée de la Loire
) Traversée par la Loire, fleuve inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

PARIS

1 hour from Paris
by high speed train

TOURS



36 **UNITÉS DE RECHERCHE**

-) Sciences de la Vie & de la Santé
-) Sciences & Technologies
-) Sciences Humaines & Sociales



7 **FACULTÉS**

-) Lettres & Langues
-) Arts & Sciences Humaines
-) Droit, Economie & Sciences Sociales
-) Sciences & Techniques
-) Sciences Pharmaceutiques
-) Médecine
-) Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
-) 1 Ecole Polytechnique
-) 2 Instituts Universitaires de Technologie

Loire



Entourée de châteaux parmi les plus importants de l'histoire de France : Chambord, Chenonceau, Amboise...

Une ville renommée pour sa gastronomie, ses vins, son 'art de vivre'



univ université
de **TOURS**

international.univ-tours.fr

Direction des Relations Internationales
60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1 - France

(+33) 02.47.36.67.04
international@univ-tours.fr